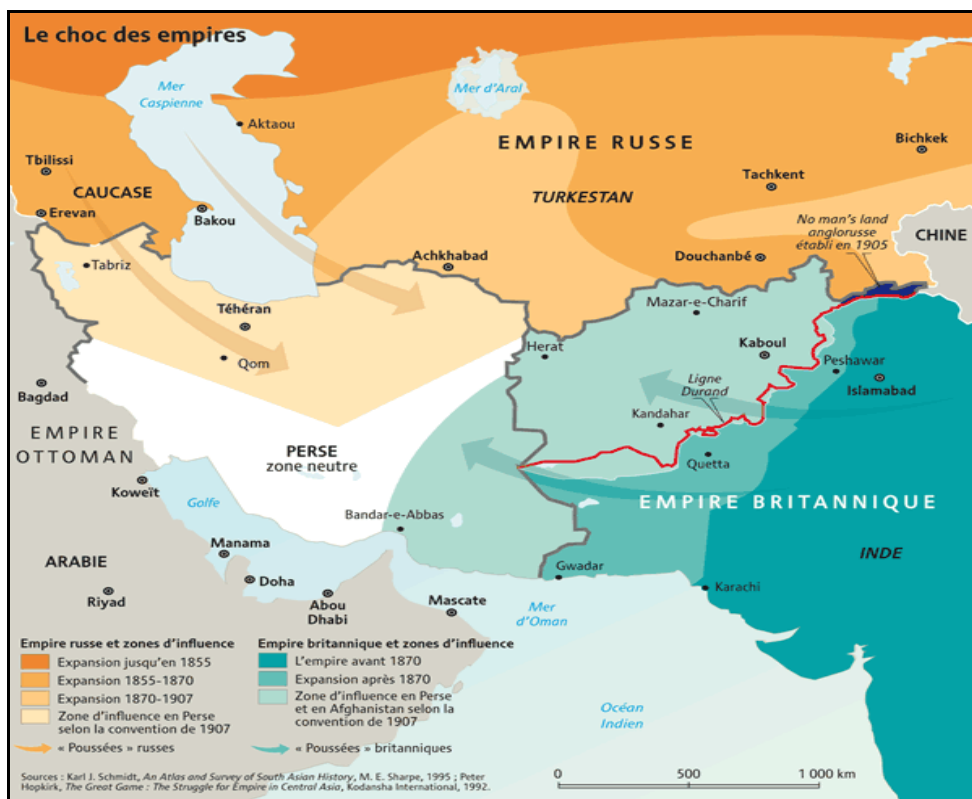
 <p>IHEDN MIDI-PYRENEES</p>	Ariège – Aveyron – Haute-Garonne - Gers – Lot
	Hautes-Pyrénées - Tarn - Tarn et Garonne

**RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES AUDITEURS
 DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE
 REGION DE TOULOUSE – MIDI-PYRENEES**



*La France, l'Union Européenne, leurs alliés et
 partenaires face aux défis de l'arc de crise.*

Cycle d'études 2010-2011

Rapporteur Général : Marc BEAUVOIS
 Groupe de travail de Toulouse (Samedi)

Liste des membres de l'AR 19 Midi-Pyrénées qui ont contribué à la réflexion sur le sujet proposé et à la rédaction du présent rapport :

Rapporteur Général : Marc BEAUVOIS

Groupe de travail de Toulouse (Samedi) :

Président :
Bernard BOUSQUET

Co-Rédacteurs :
Jean-Pierre MARICHY
Anne-Catherine WELTE.

Secrétaire :
Thierry DARNEY

Membres du groupe d'études :
Jean BOURDEL
Henri CREPIN LEBLOND
Rémy DELANNOY
Michel-Joseph DURAND
Guy FRANCO
David de GAINZA
Olivier de GENTIL BAICHIS
Jean-François HURSTEL
François LAPLANE
Christelle MATHEU
Jean SARDA
Anne-Marie SAUTEREAU

S O M M A I R E

Pages

AVANT-PROPOS. 5

INTRODUCTION. 6

1^{ère} Partie

DES CONTRAINTES IMPORTANTES PESENT SUR UNE NORMALISATION DE LA SITUATION.

A - Le poids de la géographie et de l'histoire.

A 1 - Le poids de la géographie. 7

A 2 - Le poids de l'histoire. 8

A 3 - Les pesanteurs culturelles. 9

B - Les contraintes de la conjoncture géostratégique actuelle.

B 1 - L'ambiguïté de l'intervention internationale en Afghanistan. 11

B 2 - L'évolution de la situation insurrectionnelle. 12

C - Une modernisation difficile.

C 1 - Difficultés de la démocratisation politique. 12

C 2 - Difficultés de l'évolution de la condition féminine. 13

C 3 - Difficulté du développement. 13

2^{ème} Partie

LES POSSIBILITES D' ACTIONS DE STABILISATION PERMETTANT LE RETRAIT PROGRESSIF DES FORCES DE LA COALITION.

A - Une action diplomatique axée sur une priorité régionale.

A 1 - Ouverture de négociations avec les forces insurrectionnelles. 15

A 2 - La rivalité indo-pakistanaise au cœur des tensions régionales en Asie du Sud-Ouest. 15

A 3 - L'implication des pays voisins. 15

A 4 - L'amorce d'une entente régionale ; prélude à l'établissement d'une « Zone de Paix ». 16

B - Une aide au développement fondée sur des actions adaptées à l'environnement.

B 1 -	Les besoins humanitaires restent la première des priorités.	16
B 2 -	L'action socio-éducative.	18
B 2.1 -	L'action éducative.	18
B 2.2 -	Le rôle des activités sportives.	20
B 3 -	Les actions administratives et juridiques.	20
B 4 -	Les actions culturelles.	21
B 4.1 -	La situation actuelle.	21
B 4.2 -	Quelques propositions.	22
B 5 -	Les actions économiques.	22

C - Un soutien militaire tenant compte des spécificités du conflit.

C 1 -	Crédibiliser l'« Afghansisation » de la sécurité.	24
C 2 -	Optimiser les voies de l'efficacité militaire des forces françaises et européennes de la coalition.	25
C 2.1 -	Les voies de l'anticipation.	25
C 2.2 -	Les voies de l'action.	25

CONCLUSION. 26**ANNEXES :** 27

Cartes et Chiffres.

Le système d'irrigation KAREZ

Actions sanitaires en faveur de l'Afghanistan.

Sortie de crise en Afghanistan : Eléments d'une initiative diplomatique régionale.

La Diaspora Afghane : un outil pour la Paix ?

BIBLIOGRAPHIE. 41

La France, l'Union Européenne, leurs alliés et partenaires face aux défis de l'arc de crise.

lu particulièrement

La France et l'Union Européenne face au défi de la sortie de crise en Afghanistan

Avant-Propos.

Tout au long de l'histoire, l'Afghanistan a été le « *rêve oriental* » des grands conquérants, qu'ils viennent de l'Ouest ou de l'Est ! Il l'a été pour les empereurs perses (550-330 av. J.-C., en particulier pour Darius le Grand : 522-486 av. J.-C. et son fils Xerxès : 486-465 av. J.-C.), pour Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.) qui a atteint les limites du monde connu à cette date, pour l'empereur Kouchan Kanishka I^{er} (127-147 ap. J.-C.), pour Mahomet qui s'arrêta au seuil du subcontinent indien ; également pour le pape Innocent IV comme pour Louis IX au XIII^{ème} siècle. Il l'a été aussi pour les occidentaux envoyés en mission officielle : le Pérousin Jean de Plan Carpin (1245-1247), le français André de Longjumeau (1249) et le flamand Guillaume de Rubroek (1253-1255), les vénitiens Nicolo, Mattéo (1262-1265) et Marco Polo (1273), le castillan Ruiz Gonzalez de Clavijo (XV^{ème} siècle) ou la foule anonyme des chinois qui pèlerinent vers l'Inde, pays du Boudha, celle des marchands qui fréquentent la « route de la soie », celle des nomades des steppes, qui répandent souvent la terreur.

Au XVII^e siècle, la Perse, l'empire Moghol et le Khanat de Boukhara s'affrontent dans des luttes de puissance : c'est le « *Grand jeu* », dans lequel les tribus afghanes interviennent et luttent pour sauvegarder leur autonomie. A la faveur de leur croissance démographique, de la décomposition des empires persan et moghol, l'une d'entre elles (la tribu Pachtoune) s'impose en 1747 aux ethnies voisines (tadjiks, Hazaras, Ouzbeks...) et constitue la dynastie afghane avec Ahmed Shah Durrani.

Ce « mirage oriental » se poursuit au XIX^{ème} siècle avec les trois grandes puissances de l'époque : les empereurs Napoléon I^{er} et Alexandre I^{er} et plus tard la reine Victoria. L'« Autre grand jeu » se déroule entre deux de ces puissances : la Russie qui veut s'imposer en Asie centrale et la Grande-Bretagne qui veut consolider sa domination sur les Indes en colonisant l'Afghanistan (d'où guerres anglo-afghanes de 1839-42 et 1878, qui sont de cuisants échecs britanniques). Malgré leurs empiètements (ligne Durand 1893, et contrôle de la politique étrangère), l'indépendance d'un royaume d'Afghanistan après la 3^{ème} guerre anglo-afghane est proclamée en 1919.

Sa situation au cœur de l'Eurasie a donc fait de l'Afghanistan une « marche-frontière » entre l'ouest et l'est, c'est-à-dire un pays de contacts pacifiques ou violents, de dialogues ou de heurts dramatiques. C'est aussi un carrefour de toutes les routes, de tous les produits, ainsi qu'une mosaïque de cultures et de religions aussi diverses que d'ethnies : c'est pourquoi l'empereur moghol Babur (émir de Kaboul), 1483-1550, pouvait dire : « on peut trouver à Kaboul des produits du Khorassan, d'Irak, de Chine ou de l'Inde... » ; et d'ailleurs « on y parle 12 langues ».

A l'aube du XXI^{ème} siècle, ce rêve ne risque-t-il pas de devenir un cauchemar et l'Afghanistan un pôle de l'arc de crise qui contrarie les aspirations pacifiques des nations du monde ?

« Un arc de crise s'étend sur les rives de l'Océan Indien ; les structures politiques et sociales y sont fragiles, et cette région d'importance vitale pour nous est menacée de fragmentation. Le chaos politique qui en résulterait pourrait bien être exploité par des éléments hostiles à nos valeurs et ayant de la sympathie pour nos adversaires »
déclarait, en 1978, Zbigniew Brzezinski.

Dix ans après les premières frappes aériennes américaines et britanniques de l'opération « Enduring Freedom » engagée, en réaction aux attentats du 11 septembre, au nom du principe de légitime défense, avec l'accord tacite du Conseil de Sécurité et après la création, par ce dernier, de la FIAS, le conflit qui se déroule en Afghanistan ne paraît pas s'approcher de son terme bien qu'on ne puisse encore mesurer les conséquences de l'élimination d'Oussama Ben Laden le 1^{er} mai 2011.

Dans ce type, asymétrique, de confrontation, une certaine incertitude plane sur l'effet final recherché qui ne peut plus être de contraindre l'adversaire à une reddition générale, prélude à un retour à une paix stable mais de le convaincre de réintégrer la communauté nationale pour y vivre plus pacifiquement. Les limites entre guerre et paix tendant à s'estomper, il devient difficile de fixer avec précision le moment exact où la paix succède à la guerre ; il s'agit en effet plus d'un processus que d'un événement et le concept de victoire cède le pas à celui de sortie de crise ; naturellement cela implique que toute gestion de crise se situe dans une perspective de temps long.

En revanche, pour les coalitions multinationales engagées dans l'action, le soutien des opinions publiques nationales peut sensiblement s'affaiblir en fonction d'interprétations variables de la légitimité et/ou de l'efficacité de l'engagement. La prolongation de la crise deviendra donc difficile à justifier et l'opinion exigera souvent des précisions sur le retrait des troupes engagées, malgré le caractère dysfonctionnel de cette précision du point de vue stratégique. Les démocraties modernes en effet se situent volontiers dans le temps court, rythmé par les échéances électorales.

Sur ces bases, on pourrait poser une problématique en quatre temps :

- 1 - Compte tenu de la complexité de la situation et de l'importance des objectifs généraux visés : sécurité, démocratie, développement, la normalisation globale et définitive de la situation exigerait des délais très importants, difficiles à préciser ;
- 2 - Or les opinions publiques des démocraties occidentales engagées dans l'action, exigent un calendrier de retrait assez rapide : les Etats-Unis eux-mêmes doivent envisager de programmer le début de celui-ci dès 2011 et la transmission définitive des responsabilités aux autorités afghanes est en principe prévue pour 2014 ;
- 3 - Pourtant il reste particulièrement délicat d'envisager un retrait non préparé qui risquerait de conduire à un retour des talibans et d'avoir ainsi des conséquences catastrophiques sur la sécurité de cette région clé de l'Asie Centrale ;
- 4 - Donc il devient nécessaire de préparer de façon concrète et réaliste les progrès qui permettraient une sortie de crise progressive, dans les délais envisagés.

Cet objectif ne devrait pas être inconcevable sous deux conditions principales :

- 1 - Réduire les ambitions affichées en recherchant une amélioration concrète des conditions de sécurité et de développement autorisant la reprise en mains de leur destin par les Afghans eux-mêmes, plutôt que l'instauration d'un régime démocratique idéal à l'occidentale ;
- 2 - Modifier la hiérarchie des priorités stratégiques en privilégiant la négociation diplomatique et l'action humanitaire sur la victoire militaire, c'est-à-dire préférer le soft power.

Dans cette hypothèse, l'action spécifique de l'Europe et de la France pourrait se trouver renforcée, avec un triple objectif :

- 1 - Développer des actions diplomatiques en vue de la pacification de la région ;
- 2 - Diversifier des actions civiles de terrain en vue de surmonter les handicaps économiques et sociaux immédiats ;
- 3- Réajuster les actions militaires de façon à conférer plus de légitimité à l'intervention des forces extérieures et à rendre plus crédible une « afghanisation » efficace des forces de sécurité.

On pourrait donc admettre que l'importance des contraintes pesant sur une normalisation de la situation globale (I) n'exclut pas les possibilités d'une optimisation d'actions de stabilisation permettant le retrait progressif des forces de la coalition (II).

*
* *

1^{ère} Partie.

DES CONTRAINTES IMPORTANTES PESENT SUR UNE NORMALISATION DE LA SITUATION

- A - Le poids de la géographie et de l'histoire
- B - Une situation géostratégique complexe
- C - Les difficultés de la modernisation

A - Le poids de la géographie et de l'histoire.

A 1 – Le poids de la géographie.

Un peu plus vaste que la France (652 225 km²), l'Afghanistan se situe dans le prolongement de l'Himalaya et ne bénéficie d'aucun accès direct à une mer (d'où des difficultés pour les échanges). Totalement continental, les conditions naturelles sont difficiles. Pour la majorité de sa superficie, l'Afghanistan est un pays de hautes et moyennes montagnes (Cf. Annexe I - Carte) : 49% de sa superficie se situe à une altitude supérieure à 1 800 m. La sismicité est importante, car il est situé à la convergence des plaques Eurasie et Inde qui se rapprochent de 4 cm/an : environ une cinquantaine de secousses par an, parfois entraînant des milliers de victimes : 25 mars 2002, magnitude 6 : 2200 morts, 6000 blessés, 20000 sans-abri ; avril 2010 magnitude 5,6.

Orienté nord-est/sud-ouest, l'Hindu-Kouch, le « tueur d'indiens », partage le pays en deux. Plus d'une centaine de sommets dépassent les 6 000 m, le plus haut culminant à 7485 m. Il en résulte des difficultés importantes pour les communications internes malgré l'existence de passes (le plus souvent impraticables d'octobre à avril) tels les cols (Shibar, près de 3 000 m, entre Kaboul et le Nord du pays, la passe de Khyber (1 067 m) vers le Pakistan, passe de Khojak vers le Balouchistan et le tunnel de Salang construit avec l'aide soviétique dans les années 1960. Le relief est donc compartimenté, ce qui rend difficile les relations entre les vallées, et se révèle propice à l'établissement de « chefs de tribus », souvent rivaux entre eux et aux alliances fragiles et versatiles. L'Hindou-Kouch est flanqué de part et d'autre de zones d'altitude moins élevées : au sud, des plateaux arides, des déserts de sable (Régistan, cuvettes du Sistan) et quelques oasis ; au nord, les seules plaines et collines fertiles du pays. La Surface Agricole Utile (SAU) est donc faible : 12% du territoire.

Les conditions climatiques sont très contrastées, en raison de la continentalité du pays totalement enclavé et de l'altitude. Les climats sont donc très variés : continental à Kaboul, tempéré

à Kandahar, aride au sud. Les amplitudes thermiques sont très fortes qu'il s'agisse des moyennes journalières : gel matinal et 38° à midi, ou saisonnières : -30° en hiver et +40° en été. La moyenne annuelle des précipitations est faible : 327 mm environ par an, mais peuvent être inexistantes dans le sud. Le bilan hydrologique est donc faible : 213,5 km³ (inférieur à la moitié de celui de la France : 478 km³). Des 4 principaux cours d'eau, un seul atteint la mer : le Kaboul (qui rejoint l'Indus au Pakistan). Les autres s'évaporent : l'Amou-Daria n'intéresse l'Afghanistan qu'à sa frontière avec le Tadjikistan et continue vers la mer d'Aral ; le Helmand (1 400 km) draine le bassin versant sud-sud-ouest, et perd par évaporation 25% de son eau dans le désert du Regestan (au sud de Kandahar) et atteint les marais de Sistan, à la frontière iranienne ; le Hari rud coule vers l'Ouest. Les crues ont lieu au printemps : elles peuvent être subites (fontes des neiges et des glaces très rapide), très violentes et désastreuses pour le bétail et la population. La neige des montagnes est donc la ressource essentielle en eau : « mieux vaut Kaboul sans or que sans neige ! » mais l'ingéniosité traditionnelle a réalisé le karez : une chaîne de puits très profonds (jusqu'à 30 m) et interconnectés captent la nappe aquifère. Ensuite, un alignement de puits reliés par un tunnel amène l'eau à des dizaines de kilomètres.

La sécheresse qui sévit parfois sur plusieurs années consécutives, entraîne l'abaissement des nappes phréatiques, l'assèchement des sols, la dégradation du couvert végétal et donc l'accélération des processus d'érosion, la déforestation (plus de 50% parfois dans certaines zones) font que le pays est au bord du désastre écologique.

A 2- Le poids de l'Histoire.

Les frontières actuelles sont artificielles : elles ont été dessinées entre 1842 et 1907 par les puissances extérieures (Grande-Bretagne et Russie) qui souhaitaient créer un « état-tampon » entre elles, et qui n'ont absolument pas respecté les ethnies. Un bon exemple est donné par la « Ligne Durand », créée en 1893 par sir H. Mortimer Durand et l'émir de Kaboul Abdur Rahman Khan (« l'émir de fer ») qui divise artificiellement les tribus pachtoune (Cf. Annexe I - Carte) ; de même la frontière nord est fixée définitivement à l'Amou-Daria (tracée de 1884). D'autres occurrences existent, car les frontières se sont souvent modifiées au cours des siècles et les provinces ont changé de main à plusieurs reprises : le Khorasan, vaste territoire dans lequel se situait la majeure partie de l'Afghanistan actuel, s'est retrouvé sous souverainetés abbasside, iraniennes, turques, indiennes, mongoles, tadjikes... ; il a subi à plusieurs reprises le dépècement lié aux crises de succession. Cela explique en partie la multitude des ethnies, des langues, des cultures, des aspirations des populations et finalement l'importance des structures politiques tribales (la focalisation de la tribu sur son chef légitimé par l'histoire...).

L'histoire du siècle dernier montre une alternance d'essais de modernisation et de retour aux traditions fortement enracinées.

La première moitié du XX^{ème} siècle voit l'Afghanistan soutenu par la Russie se libérer de la tutelle britannique (3^{ème} guerre anglo-afghane : 1917-1919) et donc devenir un état indépendant avec le roi Amanullah. Les réformes politiques et sociales de ce dernier (inspirées des principes laïcs instaurés par Mustapha Kemal en Turquie) soulèvent de fortes oppositions du clergé et des tribus et amènent son abdication en 1929 et l'arrivée au pouvoir des traditionalistes. Après quelques mois de troubles et de violences, le général Muhammad Nadir Shah devient roi et dirige un gouvernement prudent entre les oulémas et les partisans de la modernisation. Assassiné en 1933, son fils Mohammed Zahir Shah lui succède jusqu'en 1973.

Le long règne de ce dernier est marqué par divers événements. A l'intérieur, il faut souligner une « patchounisation » imposée des mœurs, d'où une révolte des Hazaras vers la fin des années 1950. Mais aussi dès 1959, le roi encourage la scolarisation et l'émancipation des femmes et les autorise à ne pas porter le voile ; il fait élaborer une nouvelle constitution qui aboutit à une monarchie parlementaire, adoptée en 1964. Sur le plan extérieur, il fait proclamer la neutralité de

l'Afghanistan pendant la 2^{ème} guerre mondiale ; il fait entrer l'Afghanistan à l'ONU (il était déjà à la SDN depuis 1934). La partition de l'Inde en 1947 donne l'occasion de remettre en cause la ligne Durand, dont le roi déclare nuls et non avendus les accords précédents. Cette attitude et son opposition à l'entrée du Pakistan à l'ONU amènent des tensions importantes (blocus des importations afghanes par ce pays), et le roi se tourne alors vers l'URSS, en fonction des anciens accords économiques (1936) et du soutien russe traditionnel tandis que les Etats-Unis privilégient les accords avec le Pakistan (OTASE, 1954). Cousin et premier ministre du roi, Mohammed Daoud Khan (1953-1963) poursuit, à l'intérieur, cette politique d'industrialisation avec les Soviétiques (barrages, stations électriques, voies de communications), et de neutralité à l'extérieur. Pourtant, il soutient les Pachtounes contre le Pakistan, en 1963, pour le contrôle des routes permettant l'accès à la mer : la conséquence est une grave crise économique qui le contraint à la démission.

Lors d'un voyage en Europe, Mohammed Zaher Shah est déposé par Mohammed Daoud Khan, et abdique pour éviter les violences le 24 août 1973. Mohammed Daoud proclame la république et en devient président avec le soutien armé de l'URSS. Son gouvernement comprend des membres du Parti Communiste afghan : le régime est donc considéré comme athée, et en juillet 1975 a lieu la 1^{ère} révolte islamiste dans le Nord-est du pays, avec Hekmatyar et Massoud. La crise économique et sociale persistant, un coup d'Etat de militaires pro-communistes a lieu en 1978 et Daoud est assassiné le 27 avril. Une République démocratique est mise en place avec le PDPA (parti démocratique populaire d'Afghanistan) qui signe avec l'URSS un traité « d'amitié et de coopération » en décembre.

Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement est en difficulté, en raison de divisions internes et d'une opposition qui se réclame de la tradition afghane (liens tribaux, et islam). Pour soutenir un parti frère, mais aussi pour des raisons géostratégiques (volonté de pénétrer dans la région, agitation islamiste depuis l'Iran sur les populations d'Asie centrale), l'URSS intervient massivement dès le mois de décembre 1978. Les troubles continuent : enlèvements (Karmal), assassinats des dirigeants afghans (Taraki). Le Pakistan, l'Arabie et les Etats-Unis appuient (finances, armes) la rébellion des Moudjahidines (« guerriers islamiques », dont Oussama Ben Laden). Pour ces motifs, ainsi que pour des raisons internes, l'URSS signe les accords de retraits d'Afghanistan à Genève en avril 1988, accords non reconnus par l'opposition afghane. Le retrait des troupes russes s'achève le 15 février 1989.

A partir de cette date commence une guerre civile entre gouvernement communiste et les rebelles. Kaboul est prise par ces derniers en avril 1992 et le régime communiste s'effondre. Mais les Moudjahidines sont divisés en factions selon des critères religieux, ethniques et sociaux. Ce contexte instable est entretenu par les puissances étrangères. Dans l'été 1996, Oussama ben Laden revient en Afghanistan et menace les Etats-Unis. En septembre de la même année, le mouvement taliban s'impose, constitué surtout de ruraux, de pachtounes, intégristes dans leur interprétation du Coran et la volonté d'appliquer la Charia ; les chefs talibans s'emparent du pouvoir sous la direction du Mollah Omar. Les difficultés subsistent : assassinats (Cdt Massoud, 2001), exactions (blocus alimentaire des hazaras de Bamyane, 1997), applications des mesures concrètes liées à la charia, destructions des statues préislamiques (Bouddhas de Bamyane, 2001). Les attentats à l'étranger contre les intérêts américains se multiplient, pour arriver à ceux du 11 septembre. La coalition formée par les Etats-Unis et mandatée par l'ONU fait s'effondrer, avec l'aide des forces tribales, le pouvoir taliban en novembre. Le roi Zaher Shah revient en Afghanistan en 2002, et Hamid Karzaï (pachtoun, de la tribu des Popolzai) préside un gouvernement de transition, avant d'être élu en 2004 et 2009.

A 3 - Les pesanteurs culturelles.

La constitution afghane régit l'organisation de l'Etat afghan formé par la Coalition internationale après la chute du régime des Talibans à la fin 2001, et a été adoptée en janvier 2004 (soit 1382). Elle instaure la primauté de l'Islam dans les lois du pays et les programmes des partis.

Ainsi le préambule est précédé de l'invocation : « au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ». L'Afghanistan est donc une République islamique (art.1), divisée administrativement en 34 provinces. Sa religion est la religion sacrée de l'Islam. Les autres religions peuvent être pratiquées dans les limites de la loi (art.2). En Afghanistan, aucune loi ne peut être contraire aux croyances et aux dispositions de l'Islam (art.3), et les partis sont autorisés sous certaines conditions, en particulier que leur programme ne soit pas contraire aux principes de l'Islam et aux valeurs de la Constitution.

Le pouvoir central se heurte au pouvoir « tribal » (à la fois clanique et ethnique). En effet, les tribus (dont la confédération pachtoune qui a permis l'arrivée au pouvoir en 1747 d'Ahmed Durrani) ont conçu le territoire sous le contrôle de l'émir de Kaboul comme une sorte de bien patrimonial appartenant à tous, avec procuration pour la famille régnante. L'Etat central en tant que tel n'est pas contesté dans son principe, mais ne peut s'imposer que par une politique de négociations avec les notables locaux (acteurs infra-étatiques, qui ont la réalité du pouvoir) selon des relations personnelles, sans lien avec une idéologie quelconque. A la base se trouve le « **qawm** », groupe de solidarité dont le fondement sociologique est variable (famille élargie, caste, village, vallée, ethnie, groupe religieux) auquel on appartient par la naissance et qui situe l'individu dans un réseau informel de solidarité, plus ou moins hiérarchisé. La **tribu**, qui réunit les descendants d'un ancêtre commun, est en général sédentaire, donc a une certaine base territoriale. En général également elle ne recouvre pas l'ethnie qui résulte le plus souvent d'une combinaison de caractères linguistiques et religieux. Le pouvoir du notable rural repose sur ses instruments de pouvoir (terres, armes, argent), sur son rayonnement et son autorité (sa reconnaissance par les autres), parfois le groupe armé qu'il a formé (protection militaire), et aussi sa capacité à obtenir des biens de toute sorte. Enfin, pour résoudre les conflits liés à la terre, l'eau ou aux problèmes familiaux, le conseil communautaire traditionnel et tribal (**shura**) est sollicité de manière préférentielle.

La constitution actuelle énumère les différents groupes ethniques (art. 4) : Pachtounes (42% de la population, dont 30 % de nomades), Tadjiks (27 %), Hazaras (9 %), Ouzbeks (9 %), Turkmènes (3 %), Aimaks (4 %), Baloutches (2 %) et autres (4 %, dont Kirghizes et Nouristanis, Djats Brahous, Qizilbashes). Tous les grands groupes (à l'exception des hazaras) sont établis de part et d'autre des frontières. Sur le plan linguistique, dari et pasho sont les langues officielles. Mais l'ouzbek, le turkmène, le baloutche, le pashai, le nouristani et le pamiri accèdent à ce rang dans les régions où elles sont parlées. La religion musulmane est le véritable liant de cette mosaïque ethno-linguistique construite au gré des invasions : l'Islam est la religion officielle, confessé par 99 % de la population, sous divers courants : les sunnites sont majoritaires (environ 84 %), les chiites (15%), les ismaéliens et les wahhabites. A côté existent des groupuscules juif, parsi, hindouiste et chrétien. Durant le XX^{ème} siècle, l'état développa une politique de nationalités : l'ethnie fût définie par la langue et on fit des recherches linguistiques et littéraires ; on essaya de faire correspondre territoire et peuple (concept du Pachtounistan en 1947) et « pachtounisation » en faveur des pachtous, au détriment des autres groupes. D'où d'importantes tensions, (en particulier chez les Hazaras vers 1950). Mais c'est la guerre contre l'URSS, et l'usage des ethnonymes dans l'administration qui entraîne une polarisation ethnique, toute relative néanmoins. Et si aucune ethnie ne revendique son indépendance ou son rattachement à un autre Etat, chacune d'entre elles revendique une participation importante dans le gouvernement.

Parmi les pesanteurs culturelles se range le système du droit coutumier (**Fahrang**), ancien code d'honneur qui garantit la dominance de l'homme le plus âgé et ainsi de suite. Les décisions collectives sont prises par le conseil des anciens, à l'unanimité. Et ce qui concerne la famille est réservé au patriarche de celle-ci. Ce droit coutumier, dont le **pachtounwali** est la version la plus stricte, diffère selon les ethnies et les clans ; il diffère également des règles islamiques. Ainsi, si le Coran autorise la femme à recevoir la moitié de la part des hommes, elle ne reçoit rien selon le code pachtou. La dot est interdite par le Coran, mais non chez les pachtous. De même pour l'adultère : selon la charia, il faut 4 témoins oculaires pour que la culpabilité soit établie tandis que chez les

pachtous, la rumeur suffit. Le divorce est possible selon la charia, impossible chez les pachtous. Enfin la séparation plus ou moins absolue des sexes et le port de la burkha sont également des éléments du pachtounwali.

Les violences faites aux femmes sont profondément ancrées dans les mentalités, en raison du patriarcat et du régime profondément inégal de la propriété. Ces violences vont du meurtre (crime d'honneur) et autres violences physiques (mutilations) à l'humiliation et la relégation. D'autres comportements s'y rattachent : les échanges de femmes et de filles comme forme de résolution de conflits touchant à la propriété ou aux dettes (procédé du Baad), les mariages précoces (avant l'âge légal de 16 ans) qui concernent 57 % des filles, la polygamie, le refus de l'instruction (87,4% des femmes de plus de 15 ans sont analphabètes) ou des soins (le taux de mortalité à l'accouchement est le 2^{ème} plus élevé du monde).

Aux pesanteurs structurelles du temps long, s'ajoutent les contraintes géostratégiques actuelles, déterminées par la situation complexe à laquelle est confrontée l'intervention internationale en Afghanistan.

B - Les contraintes de la conjoncture géostratégique actuelle.

Celle-ci est caractérisée par l'ambiguïté de ses origines et l'incertitude de son évolution :

B 1 - L'ambiguïté de l'intervention internationale en Afghanistan.

Cette intervention repose en effet sur deux fondements bien distincts :

- A la suite des attentats du 11 septembre 2001, le Conseil de Sécurité des Nations Unies se réunit immédiatement pour les condamner et reconnaître aux Etats Unis un droit à la légitime défense prévue par l'article 51 de la Charte (Résolutions 1368 du 12 septembre 2001 et 1373 du 28 septembre 2001). C'est sur ces bases qu'après avoir enjoint le gouvernement taliban d'extrader Oussama Ben Laden et les responsables d'Al Qaïda, le Président Bush déclenche, avec l'aide de forces britanniques, l'opération « Enduring Freedom » (« Liberté immuable » - certains traducteurs préférant « pérenne ») le 7 octobre 2001. Il s'agit au début d'actions aériennes ciblées sur des bases d'Al Qaïda qui s'accompagneront progressivement d'actions au sol de forces spéciales. Les résolutions 1377 (12 novembre 2001) et 1378 (14 novembre 2001) entérinent l'élargissement de l'opération à d'autres pays (Canada, Australie, France, Allemagne...) et les forces afghanes hostiles aux talibans (notamment l'Alliance du Nord) lui apportent un appui important. L'objectif est l'élimination d'Al Qaïda au nom de la lutte contre le terrorisme international et c'est par voie de conséquence que le gouvernement taliban qui s'est rendu complice de cette organisation est à son tour visé. Il aurait pu être atteint en deux mois car Mollah Omar négocie sa retraite de Kandahar le 7 décembre et Ben Laden aurait sans doute pu être appréhendé à Tora Bora avant de disparaître dans les zones tribales pakistanaises, le 16 décembre 2001, si l'opération « Anaconda » destinée à le débusquer avait été plus énergiquement menée par les Américains. Dès la fin de 2001 donc, on peut admettre que le gouvernement taliban et le cœur d'Al Qaïda ont été expulsés d'Afghanistan mais un autre objectif a déjà été donné à la présence occidentale sur les lieux.
- En effet les diverses factions afghanes écartées du pouvoir par les Talibans, en 1996, vont profiter de leur retrait pour s'imposer comme interlocuteurs de l'ONU qui va prendre en charge une action de « state building » destinée à donner un gouvernement légitime à l'Afghanistan. Les résolutions 1377 et 1378 débouchent sur la conférence de Bonn (27 novembre au 5 décembre 2001) qui définit les conditions d'une reconstruction de l'Etat Afghan sous l'égide d'une autorité transitoire dirigée par un notable pachtoune proposé par les Etats-Unis : Hamid Karzaï. Le Conseil de

Sécurité ratifie les accords de Bonn (résolution 1383 du 6 décembre 2001) et institue une force internationale de sécurité (FIAS) par la résolution 1386 du 20 décembre 2001, pour protéger, à Kaboul et dans ses environs, l'autorité intérimaire afghane et le personnel civil des Nations Unies qui deviendra la MANUA (Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan) par la résolution 1401 du 28 mars 2002. Ainsi est-il constitué une force militaire internationale dépendant des Nations Unies et chargée de sécuriser la restauration d'une démocratie moderne en Afghanistan. D'abord commandée par les Britanniques, elle sera confiée à l'OTAN par la résolution 1510 du 13 novembre 2003 et verra ses compétences et son champ d'action élargis au fur et à mesure que la résistance insurrectionnelle des talibans se développera.

B 2 - L'évolution de la situation insurrectionnelle.

Pendant quelques années l'activité insurrectionnelle, combinaison de harcèlement et de terrorisme reste présente mais limitée et relativement localisée (régions à dominante pachtoune du sud et de l'est) ; pour y faire face, les forces de la FIAS et de l'opération « Enduring Freedom » ne se développent que faiblement d'autant que, dès 2003 les Etats-Unis donnent la priorité à l'Irak. Mais la lenteur de la reconstruction, les maladroites des autorités afghanes et la lourdeur des structures et des stratégies militaires multinationales vont conduire, à partir de 2006, à un développement de l'insurrection, favorisé par l'irréductibilité des populations locales et les équivoques de la politique pakistanaise dans les zones frontalières. Dès lors, malgré les renforts et les révisions stratégiques en faveur d'une rationalisation de l'action contre-insurrectionnelle, le conflit tend à s'enliser.

En effet en dépit des affirmations relatives à la nouvelle priorité accordée à la démocratisation et au développement, la modernisation s'avère difficile et tarde à favoriser la conquête des « esprits et de cœurs », clé de voûte de la stabilisation militaire.

C – Une modernisation difficile.

C 1 - Difficultés de la démocratisation politique.

Malgré l'absence de partis politiques, les élections présidentielles et législatives récentes constituent un progrès. Cependant, elles sont largement entachées de fraudes. Ainsi, pour les dernières présidentielles d'août 2009, dès le mois de septembre, la Commission électorale indépendante annule-t-elle les résultats de près de 450 bureaux, et déclare suspects entre 1 à 1,5 millions de bulletins : bureaux fictifs très nombreux (800), bourrages d'urnes dans d'autres (dans 800 autres bureaux, le nombre de bulletins était 10 fois plus important que celui des votants). La situation est analogue pour les élections législatives de septembre 2010 : sur 17,5 millions d'électeurs et électrices, 9,3 millions n'ont pu exercer leur droit de vote, car 1300 bureaux ont été fermés (sur 6800), et 3 millions de cartes étaient fausses (soit 1/6^{ème}). Sur 2 577 candidats, 3 ont été assassinés, plusieurs autres tentatives ont échoué, et 36 candidats ont été exclus en raison de liens avec les milices illégales. Enfin, dès l'ouverture des bureaux de vote, les attaques se sont multipliées (surtout des tirs de roquette) : 22 personnes ont été tuées, ainsi que près d'une centaine d'autres ont été blessées.

Parallèlement, d'autres types de corruption subsistent : corruption douanière et fraude fiscale qui privent l'Etat de recettes nécessaires, manque de transparence dans la gestion des aides internationales et la passation des marchés publics, distribution illégale de terres (100 milliards de \$ en 2008).

C 2 - Difficultés de l'évolution de la condition féminine.

En mars 2009, le président Hamid Karzaï a signé la Loi chiïte sur le statut personnel en échange du soutien des fondamentalistes au scrutin du 20 août. Cette loi a été promulguée en juillet 2009, et régleme des questions d'ordre privé : âge minimum du mariage des femmes, rythme de la sexualité, séparation, divorce et garde des enfants exclusivement au père, autorisation du mari pour travailler, héritage. Devant les réactions internationales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada OTAN, Union Européenne) à cette loi, certaines améliorations ont été apportées. Mais elle conserve toujours de nombreux articles rétrogrades privant les femmes chiïtes (10 à 20 % de la population) de nombreux droits ancrés dans la constitution afghane tels l'article 22 qui stipule que « *les hommes et les femmes ont les mêmes droits et devoirs devant la loi* ».

C 3 - Difficulté du développement économique.

Le secteur primaire reste très important : 1/3 du PIB, avec 80 % des actifs ; mais l'agriculture a été ruinée par les années de guerre : une surface agricole utile naturellement limitée à 12 % du sol, et menacée par la quantité de mines enfouies (10 millions), la destruction ou l'épuisement du stock des graines et des semences, un cheptel de médiocre qualité ou disparu. Elle est à restaurer et à moderniser avec l'aide de la FAO, aussi bien dans ses productions : en particulier céréaliculture, horticulture (légumes d'altitude en serre et en plein champ), arboriculture (fruits à amandes et à noyaux), cultures agro-industrielles (huile, coton), élevage de qualité (ovins pour le textile, bovins pour le lait, mais la grippe aviaire a beaucoup affecté la secteur débutant de la volaille), que ses infrastructures : foncier trop morcelé, endettement, absence de micro-crédit, manque d'engrais et de produits phytosanitaires contre les maladies et les attaques d'insectes, manque de petit machinisme, insuffisance des systèmes d'irrigation, difficultés d'accès aux marchés urbains par insuffisance des communications (routes dévastées ou peu sûres).

Le secteur secondaire reste insuffisant : un peu plus d'1/4 du PIB, et 10 % des actifs. Les ressources énergétiques (charbon, gaz) et minérales (fer, cuivre, cobalt, lithium, métaux rares, pierres précieuses) sont très abondantes. Très peu mises en valeur, elles ont été estimées à 1 000 milliards de \$. Leur exploitation a commencé, mais réalisée par les investissements étrangers : la Chine pour le cuivre. Les industries de transformations concernent les textiles et artisanats apparentés (cotonnades, tapis, peaux et fourrures), les produits alimentaires (fruits secs) et les pierres précieuses. Les lacunes sont importantes dans les industries de petit équipement (outillage..), les cimenteries, les barrages les télécommunications, l'équipement électrique (lignes, pylônes, transformateurs). Aussi les entreprises étrangères sont bien présentes : Coca-Cola, Siemens, Nestlé, Thalès, Alcatel...

Mais la principale faiblesse de cette économie vient des **trafics** : opium, armes, antiquités... L'Afghanistan produit 90 % de l'opium mondial en 2009, et même si la surface qui lui est consacré a diminué de 22 %, des stocks importants existent (pour 2 ans au moins). Le pavot est une plante très résistante, capable de pousser sur des terres arides d'où son intérêt dans des climats secs. Elle rapporte aussi bien plus que les autres cultures. L'Afghanistan produit également du cannabis (1^{er} rendement à l'hectare au monde : 145 kg/ha). C'est l'isolement géographique du pays qui a favorisé ces cultures : absence de rivages maritimes, difficultés de grandes communications (même si on a toujours circulé), et donc de surveillance ou d'intervention. (D'ailleurs au XIX^{ème}, « l'émir de fer » a préféré ne pas réaliser de grandes voies de communication, car cela protégeait son pays des invasions de la Russie et de la Grande Bretagne : c'est l'« anti-route » et cela se vérifie avec les difficultés que connaissent les armées modernes dans ce pays). Les frontières deviennent poreuses en raison des liens ethniques, linguistiques et religieux. En particulier, la ligne Durand est extrêmement perméable : sur 2 430 km, les itinéraires du narcotraffic sont parmi les plus intenses du monde. Et ceci à la fois facilité et protégé par les « seigneurs de la guerre » et les chefs de village qui perçoivent quelques taxes au passage.

Le secteur tertiaire reste faible : 41% PIB, et 10% des actifs. Les services publics sont toujours déficients : scolarisation, santé, administrations centrales et locales. Les banques privées se développent (grâce aux exemptions de taxe), et les échanges sont souvent du troc. Il existe donc une pauvreté certaine : PIB/hab = 366 \$ (en France : 45 868, soit 125 fois plus !), et les 2/3 de la population vivent avec moins de 2 \$ par jour. Cette population (surtout rurale et en zones de montagne) contraste avec une classe aisée très minoritaire (surtout urbaine) formées des classes moyennes et supérieures rentrées d'exil, qui peuvent profiter des biens d'équipement importés.

Le système de santé relève du secteur des services et conditionne la vie, en particulier des femmes. La situation sanitaire est déplorable, avec une espérance de vie inférieure à 45 ans, un quotient de mortalité juvénile quatre fois supérieur au quotient mondial. Selon l'OMS (août 2010), « 6 millions de personnes, surtout des femmes ont besoin d'une assistance sanitaire ; les 2/3 d'entre elles, soit 15% de la population totale n'ont pas accès à des services de santé de base ». Elle révèle à la fois l'insuffisance des équipements : absence d'eau potable, de réseaux d'assainissements et de communications (85 % de la population est à plus d'une heure de trajet d'un centre de soins), l'absence d'informations et l'insuffisance de l'alphabétisation (insuffisance de professionnels de santé, de vaccins, manque d'hygiène, endémies variées, drogue), ainsi que la condition désastreuse des femmes et des enfants en particulier dans les zones rurales (impossibilité pour une femme de se faire soigner sans la présence d'un homme du clan ; violences domestiques pour les deux catégories).

Bilan : Cet ensemble de contraintes rend très improbable l'instauration, dans des termes prévisibles, d'une démocratie afghane, développée et pacifiée et on peut craindre que les opinions publiques des principaux membres de la coalition et au premier chef les Etats-Unis ne puissent accepter une participation continue de leurs armées à un conflit souvent mal compris. Pour éviter qu'un retrait non préparé de celles-ci ne conduise à un retour des Talibans et plus généralement à un renforcement des mouvements islamistes de la zone, facteur de déstabilisation de la région, il n'est cependant pas impossible d'envisager les conditions d'une politique de sécurité régionale donnant le rôle principal aux acteurs locaux.

*

* *

2^{ème} Partie.

LES POSSIBILITES D' ACTIONS DE STABILISATIONS PERMETTANT LE RETRAIT PROGRESSIF DES FORCES DE LA COALITION.

Dans cette perspective, trois directions semblent s'ouvrir à une action de la France et de l'Europe :

- A - Une action diplomatique axée sur une priorité régionale ;
- B - Une aide au développement fondée sur des actions adaptées à l'environnement ;
- C - Un soutien militaire tenant compte des spécificités du conflit.

A - Une action diplomatique axée sur une priorité régionale.

La réussite d'une stratégie de sécurité implique d'abord que l'intervention militaire soit accompagnée d'une action diplomatique plus déterminée axée sur l'ensemble des acteurs de cette région aux confins de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Asie Centrale. Dans cette action qui peut être bilatérale ou multilatérale, la France et l'Europe pourraient jouer un rôle de facilitateur, guidé non seulement par un désir désintéressé de pacification mais aussi par des intérêts propres : accélérer un désengagement militaire souhaité par les opinions publiques, affirmer une présence diplomatique dans une région géostratégique clé du XXI^{ème} siècle, voire fonder une politique économique et commerciale. Pour ce faire des négociations pourraient se développer dans plusieurs directions.

A 1 - Ouverture de négociations avec les forces insurrectionnelles.

Dans ce domaine le rôle principal appartient évidemment aux autorités afghanes seules compétentes pour définir les bases d'une réconciliation nationale. En 2010, le Président Karzaï a pris dans ce domaine plusieurs initiatives : convocation en juin d'une Jirga de la paix réunissant plusieurs milliers de notables et à sa suite instauration en octobre d'un Conseil de la Paix chargé d'ouvrir des négociations. Mais les résultats ne sont pas significatifs : si la notion de talibans modérés ne paraît pas convaincante, il n'est toutefois pas impossible d'envisager des négociations avec les chefs de guerre ralliés aux talibans comme Hekmatyar, voire le réseau Haqqani. De même l'ouverture d'une représentation officielle du mouvement taliban au Qatar pourrait faciliter des contacts officieux appuyés par les dirigeants de la principauté. En toute hypothèse pour inciter les principaux mouvements talibans à négocier, il n'est pas concevable de se passer d'intermédiaires pakistanais, le Pakistan étant la clé de toute évolution internationale dans la région.

A2 - La rivalité indo-pakistanaise au cœur des tensions régionales en Asie du Sud-Ouest.

Le Pakistan n'a jamais accepté les modalités de la partition de l'Empire des Indes qui lui a donné naissance en 1947. Il considère que la puissance indienne est la principale menace pour sa sécurité et ne reconnaît pas la solution qui lui a été imposée au Cachemire dont la majeure partie a été en pratique rattachée à l'Inde bien que peuplée surtout de musulmans (Jammu-et-Cachemire). Plusieurs conflits ouverts, le dernier en 1999, et une tension permanente y opposent Inde et Pakistan. Dans ces conditions et compte tenu des liens Inde/URSS pendant la Guerre Froide, le Pakistan a toujours voulu éviter que l'Afghanistan, qui de plus ne reconnaît pas ses frontières avec le Pakistan depuis 1947, ne tombe sous l'influence de l'une ou de l'autre et souhaiterait au contraire s'y imposer pour élargir sa profondeur stratégique face à la menace indienne. Cela explique le soutien de l'armée et des services secrets pakistanais aux Talibans à l'époque de l'intervention soviétique, pendant la guerre civile et sans doute encore aujourd'hui. De son côté, l'Inde conduit une intervention discrète en Afghanistan pour contrecarrer les mouvements islamistes qui font peser sur elle une menace terroriste permanente. Sur ces bases l'instauration d'une véritable sécurité régionale implique donc de rapprocher Inde et Pakistan, puissances nucléaires, en ébauchant les bases d'une solution au Cachemire. Le défi est considérable mais il n'est peut-être pas impossible si ces négociations se placent dans un projet plus vaste de coopération régionale regroupant tous les acteurs locaux.

A 3 - L'implication des pays voisins.

Une difficulté majeure pour l'Afghanistan est que, le plus souvent à son corps défendant, il constitue, d'une façon ou d'une autre, un enjeu pour tous les pays de la région. Ce qui est essentiel pour le Pakistan et l'Inde, l'est à des degrés divers pour tous les autres pays :

- La Chine est intéressée par les matières premières afghanes (cuivre, terres rares) et craint la contagion islamique dans la région du Xinjiang. Tensions avec l'Inde ;
- La Russie, méfiante à l'égard de l'islamisme (Tchéchénie...) entend conserver une influence sur les anciennes républiques musulmanes et préserver ses intérêts pétroliers : liaison vers le Pakistan à travers l'Afghanistan ;
- Les Républiques musulmanes (Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan, Kazakhstan) : outre une proximité ethnique avec les minorités afghanes (Tadjiks, Ouzbeks, Turkmènes), elles craignent la contagion islamique et ont des intérêts économiques et pétroliers ;
- L'Iran (900 km de frontières) a des liens avec la population Hazara et a accueilli une importante émigration de cette région ; frontière poreuse, lutte contre le trafic de drogue, concurrence pour l'évacuation du pétrole de la Caspienne, rivalité de l'islamisme chiite iranien avec l'islamisme sunnite afghan constituent les données qui expliquent une politique ambiguë de soutien officiel au gouvernement Karzaï malgré une hostilité tenace à l'égard des Etats-Unis.

A partir de ces fondements, une sécurisation de l'ensemble de la région exigerait d'abord une série d'accords bilatéraux qu'il conviendrait de faciliter et sur ce plan, l'Europe et la France, pourraient y contribuer en offrant notamment l'exemple de ce qu'a été, pour la fin de la Guerre froide, le processus d'Helsinki, précurseur de l'OSCE. En effet, le développement de négociations bilatérales multiples destinées notamment à régler les différents principaux et à ébaucher une coopération de voisinage, devrait permettre d'envisager dans un deuxième temps l'instauration d'une entente régionale évolutive.

A 4 - L'amorce d'une entente régionale, prélude à l'établissement d'une «Zone de paix».

Il faut rappeler que des organisations régionales existent déjà, d'une part au titre de la succession de l'URSS (CEI, OTSC, Eurasec) d'autre part au titre des relations sino-russes : Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) ; cette dernière notamment comprend, outre la Chine, la Russie et les Républiques musulmanes (sauf le Turkménistan), membres fondateurs, des membres observateurs de la région : Inde, Iran, Mongolie et Pakistan. Même si certains ont pu y voir une rivale de l'OTAN, l'OCS a permis, notamment dans la perspective de la lutte anti-terroriste, des rapprochements potentiellement utiles. On pourrait donc envisager, à l'initiative de l'ONU, la préparation d'une « conférence régionale pour la paix » regroupant tous les acteurs, Etats et organisations internationales, concernés, autour de l'Afghanistan et de tous les Etats frontaliers, les Cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, l'Union Européenne, l'OTAN et l'OCS. Pour aider à surmonter les multiples obstacles à la mise en œuvre d'un tel processus, il faudrait sans doute commencer par lister dans un « cahier d'intentions », peut-être à l'initiative du G 20, au cours d'un sommet organisé en Asie, les enjeux des principaux différends régionaux sur lesquels devraient s'ouvrir des négociations préalables, bi ou multilatérales. Ensuite, seraient définies les « corbeilles » regroupant les principaux objectifs ; coopération économique, sécurité et coopération culturelle. Un facilitateur, Etat (Singapour ?) ou personnalité asiatique pourrait être désigné pour suivre le déroulement du processus de négociations susceptible d'aboutir à une réelle et durable pacification de la région. Il va de soi qu'une telle entreprise exige des délais importants mais une manifestation déclaratoire, assortie du soutien de l'ONU, du G20 et l'Union Européenne, pourrait assez rapidement enclencher le processus qui augmenterait de façon considérable la crédibilité de l'aide au développement et des actions militaires destinées à permettre aux autorités afghanes de reprendre en mains leur propre destin dans les toutes prochaines années.

B - Une aide au développement fondée sur des actions adaptées à l'environnement.

Près de 35 années de guerres (conflits étranger ou civil) ont ravagé et fragilisé une population dont le développement démographique est concomitant de la faiblesse des ressources, de l'aggravation de l'insécurité et de la croissance des violences. Mais malgré le maintien d'une forte vulnérabilité, des progrès certains ont été réalisés et doivent donc à la fois être poursuivis et étendus à l'ensemble des provinces.

B 1 - Les besoins humanitaires restent la première des priorités.

L'accès aux soins en termes d'équipements et de personnels qualifiés est un aspect essentiel. L'Organisation Mondiale de la Santé préconisait, en avril 2010, d'améliorer l'accès aux soins aux communautés isolées et d'étendre la couverture sanitaire du pays par l'envoi de médecins et d'infirmières dans les zones reculées et par l'organisation de campagnes de vaccinations. En octobre 2010, elle insistait sur cet objectif, notamment en pré-positionnant du matériel médical dans les hôpitaux afin de couvrir les besoins de 50 000 personnes en sensibilisant les populations sur la lèpre et la tuberculose, en prévoyant une opération de déparasitage de 200 000 écoliers combinée à une campagne nationale de vaccination contre la polio.

Dans le cadre de son Programme Indicatif Pluriannuel 2007-2010 (PIP), la Commission Européenne a fourni un ensemble de services médicaux de base (Basic Package Health Services-BPHS) dans 10 provinces (soit 20 % du pays). L'extension de cette couverture en BPHS reste donc prioritaire, ainsi que des actions ciblées sur la prévention et la prise en charge de maladies transmissibles comme le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose. A côté, de ces dispositifs dit « de santé primaire », la « santé secondaire » est représentée par un ensemble de services hospitaliers essentiels (Essentiel Package of Hospital Services –EPHS) dans le but de mieux orienter les patients entre les différents niveaux du système sanitaire des hôpitaux au niveau des districts, des provinces et des régions. 20 % du budget du PIP (120 Millions d'euros) ont été alloués à ces programmes, auxquels s'ajoutent des aides complémentaires régulières.

Le gouvernement français participe également à cette action pour l'amélioration des soins. En juin 2008, une lettre d'intention entre le Quai d'Orsay, l'Agence française de Développement (AFD) et le réseau Aga Khan de développement indiquait que l'AFD allouerait une subvention de 2 Millions d'euros pour la formation des personnels médicaux et paramédicaux de l'Institut médical français pour l'enfant (IMFE), dotation à laquelle s'ajouteraient des prêts et des études de possibilités de programmes de soutien à diverses institutions sanitaires. Les ONG françaises : *Enfants afghans* et *La Chaîne de l'Espoir* ont aussi participé à la création de cet établissement. Il faut rappeler qu'en avril 2006 la première opération à cœur ouvert de l'histoire afghane y a été pratiquée sur un enfant. Un projet de réhabilitation du système de transfusion sanguine est également mis en œuvre, de même qu'une coopération hospitalo-universitaire. Le Service de Santé des Armées, dans le prolongement de sa mission prioritaire de soutien médical des forces armées, participe à des actions humanitaires sur ordre gouvernemental. Une aide médicale aux populations est donc régulièrement apportée.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent dans le cadre d'un Plan d'Action Humanitaire (PAH) annuel, coordonné, visant à renforcer l'action des autorités afghanes. *Le Comité International de la Croix Rouge (CICR)* est présent en Afghanistan, depuis 1987, avec 1540 collaborateurs dont 140 expatriés. Il apporte son soutien à certains hôpitaux et à 6 centres de réadaptation physique (surtout les victimes des mines terrestres). A cela s'ajoute la prévention de l'exposition aux munitions non explosées, et la réalisation de travaux de réhabilitation des services d'approvisionnement en eau et assainissement. *Médecins du Monde (MDM)*, avec 34 personnes (dont un expatrié) mène un programme de réduction des risques auprès des usagers de drogues. Quelque 120 000 seringues et 35 000 préservatifs ont été distribués. 750 usagers de drogues sont suivis dans le cadre de ce programme. Pour 120 patients, il est prévu d'introduire des traitements de substitution par la Méthadone. *Médecins sans Frontières (MSF)*, qui avait quitté l'Afghanistan en 2004, après l'assassinat de 5 membres de son personnel, est de retour à l'hôpital Ahmed Shah Baba. Cet établissement doit être réhabilité pour devenir un hôpital de district et prodiguer un large éventail de services médicaux, dont les soins d'urgence. *Action contre la Faim (ACF)* est sur place depuis 1995, avec 187 agents et 7 expatriés. Leur intervention concerne la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Cela comprend la formation d'intervenants locaux, la distribution de matériels, dont les latrines. Ils participent également à des programmes alimentaires. D'autres organismes œuvrent aussi dans ce sens, tels « *Mères pour la Paix - France* » qui s'emploie à apporter une aide matérielle d'urgence aux femmes et aux enfants victimes de conflits armés : envoi de médicaments, de lait, de kits d'accouchement, auquel s'ajoutent des cours d'alphabétisation, d'anglais. Actuellement, le projet est relayé par « *Mothers for Peace* » (France et Belgique) : une Maison des Femmes a été construite à Istalif, sur 1000 m² de terrain, et inaugurée en 2003. Tout le personnel est afghan, et depuis 2006, les hommes sont impliqués. « *Mères pour la Paix* » France continue à participer au financement (et le comité français assure une présence permanente toute l'année), la gestion est reprise par « *Mères pour la Paix* » Belgique, mais l'entière responsabilité de cette maison doit passer au peuple afghan dans un avenir plus ou moins proche. Ce Centre touche 340 personnes par jour (jeunes filles, femmes et hommes). Chaque semaine, les consultations concernent +/- 150 patientes avec leurs enfants. Les « *Travailleuses sanitaires* » sont des femmes afghanes bien implantées dans leur quartier et bien acceptées par la population.

Formées par un organisme allemand, elles peuvent suivre les femmes enceintes, aider aux accouchements (avec les kits envoyés par la France), et proposer des solutions de planning familial. L'action se développe, depuis 2009, avec l'embauche d'un médecin et d'une sage-femme, qui travaillent soit à domicile (3 jours par semaine, avec une « clinomobile », 600 consultations par mois), soit au centre médical de Kalakan (500 malades par mois). Début 2010, une clinique du district d'Istalif avait été reconstruite par les habitants eux-mêmes, et équipée par l'organisme. Un médecin et une gynécologue ont été embauchés. Ouverte en juin 2010, 750 malades ont été accueillis dès le mois de juillet et un chirurgien-dentiste vient soigner femmes et enfants. Bien d'autres ONG interviennent dans ce secteur, tels *Care-France*, *Oxfam-Franc*, ou *Solidarité Laïque*. Enfin, il faut mentionner à Hérat le travail quotidien de 3 religieuses indiennes de *la Société de Jésus* dans la maternité et l'école d'infirmières qu'elles ont organisées et les soins dispensés aux populations plus éloignées.

Bilan : Dans les villes comme dans les zones rurales, bien d'autres actions existent, qu'on ne peut toutes énumérer. Le plus important est de poursuivre ces actions, voire de les intensifier et de toucher de plus en plus de localités reculées en formant localement du personnel de santé, en installant des infrastructures de base, et en développant les conseils et consultations à l'aide des moyens de communication modernes (un peu à la manière de ce qui se pratique en Mongolie)

B 2 - L'action socio-éducative

Après des décennies de guerres et d'épreuves, les actions socio-éducatives sont une autre des priorités essentielles pour permettre le développement du pays et l'évolution sociale (conditions de la femme et de l'enfant).

B 2.1 - L'action éducative.

Dès la chute de régime des Talibans, la coopération éducative a immédiatement repris, dans un domaine où la France était présente depuis 1922, et renommée : lycée francophone de garçons Esteqlal créé en 1923, lycée de filles Malalaï créé en 1942, coopération entre les Universités de Lyon I et la faculté de droit de Paris avec l'Université de Kaboul dans les années 1960, centre culturel Français fondé en 1970.

Cette coopération éducative s'est réalisée dans un premier projet en partenariat entre les Ministères afghans de l'Education et de l'Enseignement supérieur, et les ONG spécialisées (2004-2007). Reconstruction et réhabilitation de nombreuses structures ont été effectuées dans le cadre du projet ALEM (programme de coopération éducative qui soutient les deux grands lycées de Kaboul, Esteqlal et Malalaï) et avec des initiatives des ONG partenaires et membres du PROCEAF (programme concerté pour l'éducation en Afghanistan) qui aident des réseaux de lycées provinciaux. Ces programmes se poursuivent.

En 2010, on compte environ 6 200 000 enfants scolarisés, (dont 2 200 000 femmes), dont 5700 garçons à Esteqlal, et 2 700 à Malalaï. De nombreuses classes sont créées dans les maisons, les mosquées et les espaces communautaires, ce qui est particulièrement important pour les filles en zone rurale. Ainsi les ONG ou les organismes locaux gèrent-ils plus de 4 000 écoles communautaires (125 000 élèves, dont 85 % de femmes). L'enseignement technique et professionnel est organisé. Et 2700 élèves sont inscrits à la formation de l'Institut national de l'administration. A Hérat, un groupe de 5 jésuites, venant d'Inde, a créé une Université avec 4 000 étudiants (dont 30 % de filles) : 11 disciplines, un enseignement technique et professionnel, tandis qu'à Bamyan est organisée une faculté d'agriculture et de sciences de l'Education. En ce qui concerne les femmes en 2010 : 1,9 millions sont dans le Primaire, 400 000 au Collège, 120 000 au Lycée. A 18 ans, 18 % seulement des femmes sont scolarisées (contre 42 % des garçons).

Outre la reconstruction des infrastructures, un volet pédagogique met en place de nouvelles pratiques pédagogiques. Les programmes scientifiques sont rénovés. Les bibliothèques des deux Lycées de Kaboul sont très riches en livres et magazines pour moitié en langues nationales (pachto et dari) moitié en français. Le Projet ALEM les soutient sur le plan technique (gestion des collections, découverte de la ressource numérique, apprentissage de la recherche documentaire) et financier (acquisition de mobilier, de matériel scientifique, de livres scolaires, d'ordinateurs). L'audiovisuel doit se développer et les connexions internet vont être étendues à 7 provinces. En plus de l'université de Kaboul (équipée depuis 2006), il sera possible d'accéder à l'internet public et au réseau GEANT (réseau informatique paneuropéen à très haut débit, utilisé pour la recherche et l'enseignement. C'est le projet « SOIE-Afghanistan » (« route de la soie virtuelle) piloté par la Division Diplomatique de l'OTAN. Des stages sont aussi créés pour d'excellents étudiants, avec distribution de bourses : stages en tissage, architecture, urbanisme. *Chaque année des élèves des lycées de Kaboul peuvent avoir des bourses pour venir faire des études supérieures en France.*

Dans le cadre des Instituts de formation d'enseignants, des stages et des séminaires, ont lieu pour la remise à niveau (français, médecine, pharmacie, droit, journalisme...) des professeurs du Secondaire, animés par des professeurs français. Depuis 2004, chaque année, plus de 500 professeurs de toutes les matières scolaires sont réunis pendant 2 mois. Solidarité laïque réunit plus de 500 enseignants, sous la férule de 150 formateurs. Dans l'enseignement supérieur, des coopérations ont été engagées avec l'Université de Kaboul et des universitaires ont été formés, toujours dans les mêmes domaines (médecine, pharmacie, langue française, journalisme et droit).

Bilan : Dans le domaine de l'éducation, la France a pris de nombreuses initiatives et les projets, en cours de réalisation, doivent être menés à terme. Compte tenu de la sociologie duale des afghans, les actions futures en cette matière peuvent se réaliser selon deux axes :

1 - Action en relation avec les sociétés urbaines, universitaire, et artisanales :

- développer un enseignement technique : « *organiser une instruction appropriée aux besoins des industriels, des agriculteurs et des commerçants* » cf. V. Duruy ;
- organiser les cours du soir pour adultes, pour poursuivre les formations, car « *Sans les cours d'adultes, l'école primaire place dans les mains de l'enfant un instrument qui se rouille promptement et devient inutile* » cf. V. Duruy ;
- formations des enseignants, des juristes....
- jumelage des villes universitaire, avec échanges d'étudiants (élargissement des projets types Erasmus etc...), et développement des bourses ;
- « jumelages » des métiers d'arts dans le textile, l'orfèvrerie et organisations de stages ;
- échanges d'étudiants en informatique, en architecture (importance des architectures de terre) hors jumelage ;
- formation à la restauration dans les Musées des œuvres d'art ;
- échanges de techniques agricoles (organisations de stages plus ou moins longs), en particulier arboriculture, élevage (amélioration des races, de la production laitière, des techniques fromagères).

2 - Actions en relation avec les sociétés rurales.

Durant son règne, le roi Amanullah s'était heurté aux autorités morales traditionnelles : donc, dans ce domaine, il faut surtout ne pas choquer. Les formateurs doivent s'abstenir de juger des attitudes, des comportements et des habitudes. Il faudrait introduire dans les zones rurales des possibilités de formation initiale « ménagère », pour permettre le démarrage d'une évolution sur le long terme (50 ans) : bases d'hygiène corporelle, de soins des enfants, de couture, de cuisine... toujours dans le respect de la tradition, sans modernisme ni féminisme occidental. Des exemples existent en France : toujours initié par V. Duruy, dès 1868, avec les « Cours Secondaires Féminins », où chaque élève assistait à des conférences, en étant accompagnée par un membre de la

famille). Et aussi plus près de nous dans le temps, avec des établissements comme La Rouatière dès 1923, créée par M.E.Cumenge, qui existe toujours.

B 2.2 - Le rôle des activités sportives.

Les activités sportives font partie des activités socio-éducatives. Dans le cadre scolaire, les installations sont rares ; il y a peu de formations et d'équipements. On ne compte que 30 000 participants et 190 animateurs. Pour l'intégration des femmes et des filles, ce type d'activité est très important car il développe leur autonomisation : grâce au sport, les femmes créent un espace qui leur est propre en dehors de la maison. Mais cela pose des problèmes en raison de l'éventuelle promiscuité, et du port d'un vêtement spécifique. Ces femmes doivent pratiquer leur sport dans un milieu féminin, un peu sur le mode iranien. Dans ce pays, en effet un modèle de participation sportive féminine dans un pays islamique a été établi. Sur ce point, le retour des afghans de la diaspora pourrait jouer un rôle non négligeable. Cette diaspora vers les pays-frontières (Iran, Pakistan) s'est réalisée en plusieurs vagues : pendant la période communiste, c'est le départ d'une grande partie de la population foncièrement musulmane, et peu éduquée, accompagné parfois d'étudiants et de membres menacés de l'intelligentsia et des professions libérales ; une autre vague de départ a suivi la chute du pouvoir communiste (collaborateurs , étudiants) ; une nouvelle vague après le retour des Moudjahidines (classe moyenne) ; encore une vague à l'arrivée du régime des Talibans (classe moyenne scolarisée). Or, ces différents groupes qui ont vécu dans des pays islamiques ont expérimenté, pendant un certain temps et malgré eux, un mode de vie différent de celui qu'ils connaissaient dans leur pays d'origine, et où la condition féminine est aussi différente. En particulier en Iran, les femmes peuvent étudier et travailler, et elles ont accès aux soins médicaux et au planning familial. Pour certains d'entre eux, la vision des rôles féminins a pu être modifiée. De retour d'Iran, ils peuvent influencer les modes de vie et soutenir ces nouvelles orientations.

B 3 - Les actions administratives et juridiques.

La Constitution a été réalisée avec la participation de juristes français (Guy Carcassonne) et fait référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle prescrit la séparation des pouvoirs (politique, judiciaire, religieux). Pourtant, beaucoup reste à faire pour que ces principes soient concrétisés au quotidien.

La France a coordonné les efforts internationaux pour appuyer la mise en place du Parlement afghan, en étroite collaboration avec le projet des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et ses partenaires surtout européens : Commission européenne et Ministère des Affaires étrangères et européennes. Ce projet a consisté à former une administration parlementaire pour accompagner le travail des élus. L'expertise du Sénat et de l'Assemblée nationale a joué un rôle majeur. Toutefois, le Parlement reste encore inexpérimenté, et les groupes parlementaires sont mal organisés. Doit-on considérer cela comme les difficultés d'un apprentissage ?

Les ministères ne communiquent pas entre eux. Le ministère de la Condition féminine (réorganisé peu à peu après la chute du régime taliban) doit être maintenu et doit pénétrer toujours plus en zone rurale. La fonction publique est faible, l'administration aussi. Une solution pourrait-elle de recourir aux éléments de la diaspora, instruits et décidés à revenir dans leur pays ?

La question de la justice est fondamentale. Il faut que les violences et les abus commis dans un passé récent soient jugés. Le système judiciaire est insuffisant : 1 500 juges environ seulement, en majorité sans formation. Celle-ci, indispensable, devrait être développée. Les juges doivent également recevoir un salaire convenable pour pouvoir travailler de manière indépendante. Dans les zones éloignées, isolées, rurales, les Afghans recourent davantage aux conseils communautaires traditionnels et tribaux : les shuras. Les désaccords entre familles s'exaspèrent facilement et génèrent des violences. Des formations aux techniques de résolution de conflits par médiation et négociation devraient être organisées pour les membres des shuras. En 2008, a été lancé le projet

d'un nouveau code juridique familial inspiré de la Constitution et la Déclaration universelle des droits de l'Homme, élaboré par les juristes, les religieux et le pouvoir civil. Ce projet n'engage aucun étranger, seulement des Afghans : dans ce domaine aussi, le rôle de la diaspora proche, des afghans ayant l'expérience d'une vie dans d'autres pays islamiques peut être précieuse. De manière complémentaire, un projet franco-allemand de formation des juges et de magistrats de la Cour Suprême afghane est lancé.

B 4 - Les actions culturelles.

« L'Afghanistan a toujours été une terre riche de civilisation, depuis l'âge du bronze jusqu'à la période islamique en passant par les époques gréco-bactrienne, kouchane, ou hephtalite. A la croisée de l'Orient et de l'Occident, il a imprimé sa marque dans l'histoire culturelle et artistique de l'humanité ».

S.M. Mohammad Zaher Shah, Père de la Nation (2006).

« Ces pièces remarquables (de notre patrimoine) sont les témoins du passé de l'Afghanistan, qui s'est forgé sa propre identité tout en s'ouvrant aux autres cultures ».

S.E. Hamed Karzaï, Président de la République Islamique d'Afghanistan (2006).

Dès son avènement, le roi Amanullah veut manifester son indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne et son autonomie par rapport à la Russie. Donc il s'oriente vers les puissances européennes peu engagées dans la région, et en particulier vers la France : d'où en 1922, la fondation de la Délégation Archéologique Française en Afghanistan (DAFA). Selon les statuts : *« à l'issue des campagnes de fouille, les pièces exceptionnelles restent à Kaboul ; mais tout le produit de la fouille est partagé entre le Musée de Kaboul et le Musée Guimet : les musées frères ».* Ce privilège est aussi accordé pour la Paléontologie. La DAFA a redémarré, en 2002, ses activités de protection, de restauration et de mise en valeur des richesses archéologiques. L'Institut National pour l'Archéologie a fait l'objet d'un financement français en 2010.

B 4.1 - La Situation actuelle.

Le Musée, excentré, a été restauré (peintures...). Beaucoup d'objets ont été détruits (en particulier des statues). Mais les dépôts des réserves, dans les caves, sont, pour leur majeure partie, intacts : les portoirs de tessons de céramique sont intacts et disposés selon la typologie établie en 1980-82 par B. Lyonnet et J.C.Gardin. Or, le classement de ces tessons est essentiel, car ils constituent les fondements de la datation des sites archéologiques. Après la destruction, en mars 2001, des Bouddhas de Bamyian et de la statue de Kanishka (empereur Kouchan), tous les fragments, même les plus minimes, ont été conservés et stockés en caisses par l'équipe du Musée... afin de pouvoir les reconstituer !

Deux grandes expositions viennent de se tenir à Paris, au Musée Guimet, à la demande des Présidents H. Karzaï, et J. Chirac :

- en 2002 : l'Afghanistan, une histoire millénaire ;
- en 2006 : l'Afghanistan, les trésors retrouvés.

Ces expositions circulent en Europe, Japon, et Etats-Unis.

En janvier 2011, le Centre culturel français à Kaboul est devenu l'Institut Français d'Afghanistan. S'y déroulent des concerts classiques (classique afghan-ghazal, classique européen, et moderne rock : Kaboul-dreams), des films (A. Resnais, J. Tati, C. Chabrol...), des cours (informatique...) des expositions (en particulier le 8 mars 2011 « l'art au féminin »), des inaugurations (« le n°100 du magazine ROZ » (en dari et anglais), soutenu par la Fondation ELLE, l'association Afghanistan Libre et des sponsors privés).

B 4.2 - Quelques propositions :

1 - En Afghanistan.

Développer la médiathèque, surtout les films (à choisir, pour éviter des chocs culturels.) ; les expositions de photos. Au travers desquels passent facilement les informations sur le genre de vie.

2 - En France.

- soutenir des imprimeries pour qu'une pensée afghane puisse s'exprimer ;
- établir des liens de jumelages par villes (comme Toulouse-Barcelone ou Tel-Aviv, Kiev, Tchoung-king), par régions, (comme Midi-Pyrénées et la Catalogne) ;
- associer des villes colonies grecques (fondées ou non par Alexandre), à la manière de l'association des villes grecques du pourtour de la Méditerranée (ex : Agde et le Cap d'Agde avec Alexandrie.), pour des expositions, des échanges, de l'urbanisme ;
- organiser une exposition de prestige (analogue à celles du Musée Guimet) avec la Cité de la Musique (instruments particuliers, chants), le Musée de la Mode (textiles, bijoux, fourrures), l'Ecole d'architecture (les architectures de terre).

B 5 - Les actions économiques.

Ce pays dispose comme on a pu le constater précédemment des éléments de base permettant un développement, si ce n'est harmonieux du moins tout à fait honorable et apte à satisfaire une population qui enfin pourrait vivre en paix en vivant de son travail. Pourtant force est de constater que nous sommes en présence d'un pays très pauvre qui ne survit que sous perfusion ou dans l'exploitation de cultures prohibées comme l'opium ou le cannabis.

Que s'est-il passé ? La guerre et les différentes luttes de pouvoir ont détruit les semences, appauvris les sols par manque d'engrais ou de produits phytosanitaires, l'irrigation est insuffisante ou inexistante mais surtout l'absence de voie de communication est dramatique car le pays ne peut pas être correctement approvisionné par ses possibles productions. Lorsqu'on se tourne vers les matières premières minières on est là aussi en présence d'un pays qui n'en manque pas et, qui plus est, possède des minerais recherchés et actuellement concentré entre les mains chinoises ce qui conduit de nombreux pays à la recherche de nouveaux producteurs afin de sécuriser leurs approvisionnements et de ne pas dépendre d'un seul. C'est le cas du cobalt, du lithium et des terres rares. Le pays a en outre en quantité du cuivre, du fer, du charbon, du gaz et même des pierres précieuses mais toutes ses richesses restent largement inexploitées par manque d'investissements et d'infrastructure routières. Ces ressources ont été évaluées, en 2010, à 908 milliards de \$.

L'Afghanistan qui n'a pas d'accès à la mer, outre son instabilité politique, paye un lourd tribut à la politique d'isolation qui a été délibérément recherché afin de laisser la population vivre en autarcie, favorisant les trafics et le pouvoir de seigneurs locaux. Enfin on s'aperçoit que la population est industrielle, volontaire et apte à relever le défi lorsqu'on lui met le pied à l'étrier. Le meilleur exemple peut être fourni par les succès de la DAI (Development Alternatives Inc) qui travaillant sur de zones plantées de pavots a réussi à faire abandonner ces cultures pour les remplacer par des cultures maraichères ou la culture du chou de Bruxelles en apportant les conseils d'ingénieurs agronomes, mais aussi des semences de qualité, des engrais et des outils.

Ainsi voyons-nous que dans tous les domaines nous avons les bases d'un développement possible. Si on oublie la guerre actuelle cela signifie qu'il faut en agriculture apporter du micro financement, et organiser le conseil et la fabrication sur place des engrais et de l'outillage. En industrie il faut tout d'abord favoriser les investissements pour permettre dans un premier temps l'extraction puis la transformation des minerais.

Mais il y a un préalable incontournable : développer les infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires pour désenclaver le pays en privilégiant les axes Nord Sud et en recherchant des

accords solides et permanents pour obtenir un accès sécurisé à la mer d'Oman. Ce dernier volet essentiel ne peut se faire qu'avec le Pakistan, aujourd'hui, en attendant des changements éventuels en Iran (accord avec le Baloutchistan). La situation géopolitique peut être aussi favorisée par le désir aujourd'hui du Turkménistan et du Tadjikistan de trouver d'autres débouchés que la Russie via le Kazakhstan. L'enjeu est de ne plus développer l'axe historique Chine, Afghanistan, Iran mais tout en le confortant, faire que l'Afghanistan devienne une vraie plaque tournante s'ouvrant vers le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan au Nord et le Pakistan au Sud.

Cette évolution pourrait être favorisée par les Cultures et les Origines des populations qui sont souvent les mêmes de part et d'autre des frontières. A titre d'exemple regardons l'implantation des Pachtouns, ces derniers forment un ensemble de 40 à 50 millions d'habitants qui ont une même langue, une même loi orale (le Pachtounwali), un même code de comportement, une même culture mais 12 à 15 millions se trouvent en Afghanistan où ils représentent 40 à 45% de la population et 30 à 35 millions se trouvent, au Pakistan, groupés mais ne représentant globalement que 15% de la population du Pays.

Enfin on pourrait s'appuyer sur un embryon de coopération internationale locale créé pour les besoins de l'évacuation de gaz du champ de Daouletabad (sud est du Turkménistan). Cet accord signé le 11 décembre 2010 a pour but la création et l'exploitation du gazoduc TAPI et regroupe, comme les initiales de son nom l'indique, le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde.

En fait le développement de cette région du monde et sa pacification pourrait se faire en prenant exemple sur l'organisation de la CECA qui par étape a conduit à la création de la CEE. Cet ensemble devrait regrouper formellement le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan, le Tadjikistan et si possible l'Ouzbékistan et avoir pour objectif l'exploitation des ressources minières de ces pays et la création d'un réseau routier et ferroviaire (extraction, évacuation vers les ports de la mer d'Oman, création d'usines de transformation et transports des productions). Il y aurait ainsi une sécurisation des investissements par une organisation supranationale et une création d'infrastructure dans l'axe Nord Sud qui pourrait servir à irriguer les pays traversés pour le transport de tout type de marchandises. Dans ce cadre l'Europe pourrait trouver toute sa place dans un cadre où son histoire la rend particulièrement légitime pour conseiller et aider à la mise en place des organisations et des infrastructures nécessaires à un tel projet. L'obligation de sécuriser cet ensemble devrait nous permettre d'intervenir sur les conseils à la sécurisation des biens et des personnes (formation de Gendarmerie, conseil et protection militaire accompagné d'une couverture hospitalière et médicale) ainsi que sur la garantie de maintenance de moyens de télécommunications permettant la bonne utilisation et la surveillance des installations mais aussi permettant le maintien de possibilité d'information pour la population (réseau satellitaire par exemple). Même s'il n'est peut-être pas souhaitable d'inclure l'Inde dans ce type d'organisation, ce nouvel ensemble devrait rechercher des accords privilégiés avec l'Inde, le Kazakhstan et peut être demain l'Iran.

Financièrement les investissements, à priori colossaux, paraissent possible à trouver avec l'appui des pays engagés dans le conflit d'Afghanistan (essentiellement Etats Unis et Europe) et avec le concours du FMI. La garanti de financement et le remboursement des investissements pouvant se faire par une portion de la production directement affectée aux investisseurs dans le cadre de concessions. Ces montages ont d'ailleurs été particulièrement pratiqués par la Chine au bénéfice de pays africains (fourniture d'infrastructures routières et portuaires en échange de concessions sur des terrains miniers).

La population a démontré, en particulier, dans le domaine agricole qu'elle était prête à répondre favorablement, la diaspora par un début de retour montre qu'elle peut appuyer un projet d'envergure, les matières premières sont là, la clé passe par l'organisation administrative et politique d'un tel projet et sa sécurisation. Là nous retrouvons tout à fait le rôle qui peut être dévolu à la coalition et, en particulier, la France et l'Europe peuvent y trouver une place essentielle par leur expérience de la construction européenne et grâce à leur savoir faire incontestable dans ces

domaines. Ainsi aurions-nous là le moyen de nous retirer graduellement d'une présence de plus en plus décriée tout en conservant un droit de regard sur les décisions et les évolutions qui devraient avoir comme objectif premier l'impossibilité du retour à la situation antérieure à l'intervention et l'assurance d'un développement économique durable. En répartissant l'action sur plusieurs pays regroupés au sein d'une organisation de coopération supranationale, on peut espérer une meilleure garantie de stabilité et une pacification protégée sur les frontières extérieures au travers d'accords internationaux.

C - Un soutien militaire tenant compte des spécificités du conflit.

La priorité donnée aux actions diplomatique et socio-économique n'exclut pas le maintien d'une pression militaire sur les forces insurrectionnelles pour les convaincre de leur intérêt à négocier et pour réduire leur influence sur les populations afin de sécuriser les actions civiles entreprises. Mais dans la perspective d'un retrait progressif des forces de la coalition, l'accent doit être mis sur deux objectifs : crédibiliser la prise en charge de la sécurité par les forces afghanes et optimiser les voies de l'efficacité militaire de la coalition. Dans ces deux directions, les fondements essentiels ont été posés mais il convient de les exploiter au mieux pour leur faire produire tous leurs effets.

C 1 - Crédibiliser l' « Afghanisation » de la sécurité.

Malgré les traditions guerrières du peuple afghan, la présence de multiples milices nées de l'intervention soviétique et de la guerre civile et les matériels abandonnés par les Soviétiques après leur retrait, la constitution d'une Armée Nationale Afghane (ANA) à partir de 2002, a été particulièrement difficile. La montée en puissance des effectifs (170 000 en 2011) et leur équipement ont été lents et la fiabilité de l'ANA reste problématique du fait de nombreuses désertions et de liens, familiaux ou ethniques, avec les insurgés. La situation serait même encore moins favorable pour les forces de police (110 000 hommes) plus sujettes à la corruption. Quant aux sociétés militaires privées dont les effectifs seraient de plus de 100 000 hommes dont 75 % d'Afghans et 9 % d'Américains, on peut craindre que leurs objectifs économiques ne soient en contradiction avec un rapide retour de la paix. Face à cette situation, des progrès peuvent être faits dans trois directions où des actions ont été entreprises :

- Au plan du recrutement qui relève évidemment d'abord des autorités afghanes, on pourrait envisager une forte incitation financière en faveur de deux types de recrutement distincts ; le principal devrait privilégier une origine globale autorisant le brassage de population (aujourd'hui, l'ethnie pachtounne majoritaire est sous représentée) et serait fondé, sinon sur une véritable mobilisation, du moins sur un volontariat civique, générateur d'une identification nationale et prévoyant d'importants avantages en fin d'engagement. Mais ce modèle n'exclurait pas le recrutement local d'une sorte de garde nationale assurant l'auto défense immédiate de populations ralliées au gouvernement ;
- Au plan de la formation initiale, la France participe depuis l'origine à la formation des officiers par la mission *Epidote*, aujourd'hui intégrée dans le CTAG (Combined Training and Advisory Group) à dominante américaine, organisme chargé globalement de la formation de l'ANA. Il serait intéressant d'accentuer deux secteurs essentiels de toute politique de formation militaire : la formation des formateurs et celle des sous-officiers.
- Enfin au plan de l'entraînement, la formule française des OMLT (Operational Mentoring Liaison Team) qui consiste à intégrer des conseillers français dans les unités opérationnelles de l'ANA afin d'aider les cadres, à tous les niveaux, à planifier et conduire les opérations est certainement pertinente. Il conviendrait seulement d'en réduire progressivement l'importance et l'éloigner de l'action pour accélérer la prise de responsabilité par les officiers afghans.

C 2 - Optimiser les voies de l'efficacité militaire des forces françaises et européennes de la coalition.

La programmation du retrait progressif de la coalition doit, pour ne pas être dysfonctionnelle car interprétée comme une défaite par l'adversaire, s'accompagner d'un effort particulier pour alourdir la pression sur l'insurrection. Pour y parvenir deux voies déjà tracées depuis les dernières années doivent être poursuivies : les voies de l'anticipation et les voies de l'action. Pour les valoriser tout en soulignant l'importance de la coopération militaire européenne, il serait souhaitable de mutualiser davantage, avec les principaux partenaires européens de la coalition, les actions entreprises, notamment dans le domaine de l'anticipation.

C 2.1 - Les voies de l'anticipation.

Elles supposent la connaissance du milieu et la mise en condition opérationnelle :

- **Perfectionner la connaissance de l'environnement.**

Les récentes innovations dans le domaine de la recherche géostratégique et notamment la création de l'IRSEM comme les mutations de l'enseignement militaire supérieur (restauration de *l'Ecole de guerre*) doivent permettre d'approfondir la réflexion stratégique sur les nouveaux conflits et la connaissance géopolitique des lieux où ils se déroulent. Dans ces domaines, les partenariats civilo-militaires et européens doivent augmenter les ressources des états-majors opérationnels et faciliter leur maîtrise de toutes les complexités de la crise afghane. De même, sur le terrain, l'élargissement du champ du renseignement d'intérêt militaire dépassant le domaine tactique des informations « rouges » sur les activités militaires de l'adversaire pour une connaissance « blanche » plus globale sur la situation sociale et politique locale est préconisée par les experts du renseignement en contre-insurrection que sont le Général Flynn aux Etats-Unis ou le Général Masson en France (voir bibliographie). Sur ce point, le développement du rôle des « Polads » (Political Advisers) est souhaitable jusqu'à un niveau assez bas du commandement.

- **Optimiser la mise en condition opérationnelle.**

Au cours des dernières années, la mise en condition avant projection (MCP) des unités devant intervenir en Afghanistan a été renforcée et systématisée pour assurer une parfaite interopérabilité tant en inter-armées qu'à l'international et un haut niveau de préparation au combat contre-insurrectionnel. Il serait souhaitable que ce type de formation soit mutualisé au plan européen, dans un double souci d'efficacité et d'économie.

Dans la perspective d'une fonction d'anticipation, il convient également d'améliorer la protection matérielle (détection des IED, adaptation des équipements...) et juridique (présence de *JURAD* : juridical adviser) des forces, sans oublier la prophylaxie anti-traumatique des personnels. Sur le plan des armements, la réflexion technologique doit être poursuivie en vue d'une adaptation optimale au combat de contre-insurrection : expérimentation du système *Félin*, intérêt de l'artillerie type *Caesar*, développement des drones.

C 2.2 - Les voies de l'action.

Elles se situent dans trois principales directions : les tactiques de coercition, les actions civilo-militaires et la communication :

- **Maintenir une bonne adaptation des tactiques de coercition aux circonstances locales.**

Les pratiques françaises de la contre-insurrection ont montré leur efficacité et doivent être maintenues. Toutefois des progrès peuvent être accomplis en vue de leur généralisation à toutes les coopérations internationales notamment avec les partenaires européens de l'intervention. En vue de l'évolution prévisible, un partage des tâches avec les forces de sécurité afghanes doit être poursuivi, ces dernières étant chargées progressivement du maillage du territoire, du contrôle des populations

civiles et de la lutte anti-terroriste par des unités de police militarisée, de type gendarmerie alors que les unités françaises se consacraient davantage à protéger des voies de communication et à réduire les forces insurrectionnelles organisées. En toute hypothèse un effort tout particulier doit être fait pour éviter tout dommage collatéral et de gagner sinon les cœurs du moins les esprits des populations locales.

- **Développer les opérations civilo-militaires.**

Selon une pratique déjà éprouvée, les actions civilo-militaires doivent, sur le plan local, convaincre la population de l'intérêt de la présence militaire étrangère non seulement sur le plan de la sécurité mais sur celui du développement. Pour ce faire, le recours à des réservistes convenablement formés peut alléger l'effort des personnels de carrière ; dans le même esprit, le recrutement et la formation sur place de personnels locaux est susceptible d'améliorer la confiance. Un soin particulier doit être porté au choix des interprètes, intermédiaires indispensables. Progressivement en fonction de la sécurisation, la relève dans ces domaines peut être assurée par les ONG humanitaires.

- **Valoriser la communication.**

L'importance d'un perfectionnement de la communication en tout domaine n'est plus à démontrer qu'il s'agisse de gagner l'adhésion de la population locale, de légitimer les actions entreprises auprès des opinions publiques des puissances intervenantes et même d'entretenir le moral des forces engagées dans l'action.

*

* *

Fût-il animé des meilleures intentions du monde et muni d'importants moyens, il demeure impossible pour un tiers (grandes puissances, ONU) de changer un peuple malgré lui. En 1859, le grand penseur britannique Stuart Mill écrit : *« Si un peuple n'a pas de la liberté un amour suffisant pour être lui-même capable de l'arracher à ses oppresseurs intérieurs, la liberté qui lui sera octroyée par des mains étrangères n'aura rien de réel, ni de permanent. Aucun peuple, jamais, n'est devenu libre et l'est resté si ce n'est parce qu'il était déterminé à l'être, car ni ses dirigeants, ni aucune autre partie ne pouvaient l'obliger à ne pas l'être ».*

En ces premières décennies du XXI^{ème} siècle, les laboratoires de l'ingérence étatique ne manquent pas : Afghanistan, mais aussi Irak, Timor Oriental, Haïti et sans doute bien d'autres... Au premier abord, le bilan est désastreux. Les peuples se rebellent, souvent très violemment, contre toute transformation imposée. De plus, ces ingérences, comme tout choc extérieur, mettent brutalement à nu haines et conflits cachés : en Afghanistan, attachement farouche des Pachtouns à un mode de vie montagnarde et tribal. Cette volonté de préserver des droits patriarcaux anciens qui remontent à « la nuit des temps » semble incompréhensible aux Occidentaux, car ces derniers ne peuvent concevoir la force et la puissance des lois orales et de la tradition. En même temps, l'ingérence constitue une cassure historique, avec un avant et un après. Sous le rejet ou la passivité des populations visées, des évolutions lentes, peu visibles mais peut-être capitales, se mettent en marche : prise de conscience de l'importance d'une amélioration du niveau de vie ; femmes portant un regard nouveau sur leur condition ; jeunes découvrant les limites de leur univers familial. Incroyablement lent, le changement des mentalités ne s'opérera pas en un jour, mais il semble bien avoir commencé en Afghanistan

ANNEXES

Annexe I : Cartes et Chiffres.

Annexe II : Le Système d'irrigation KAREZ.

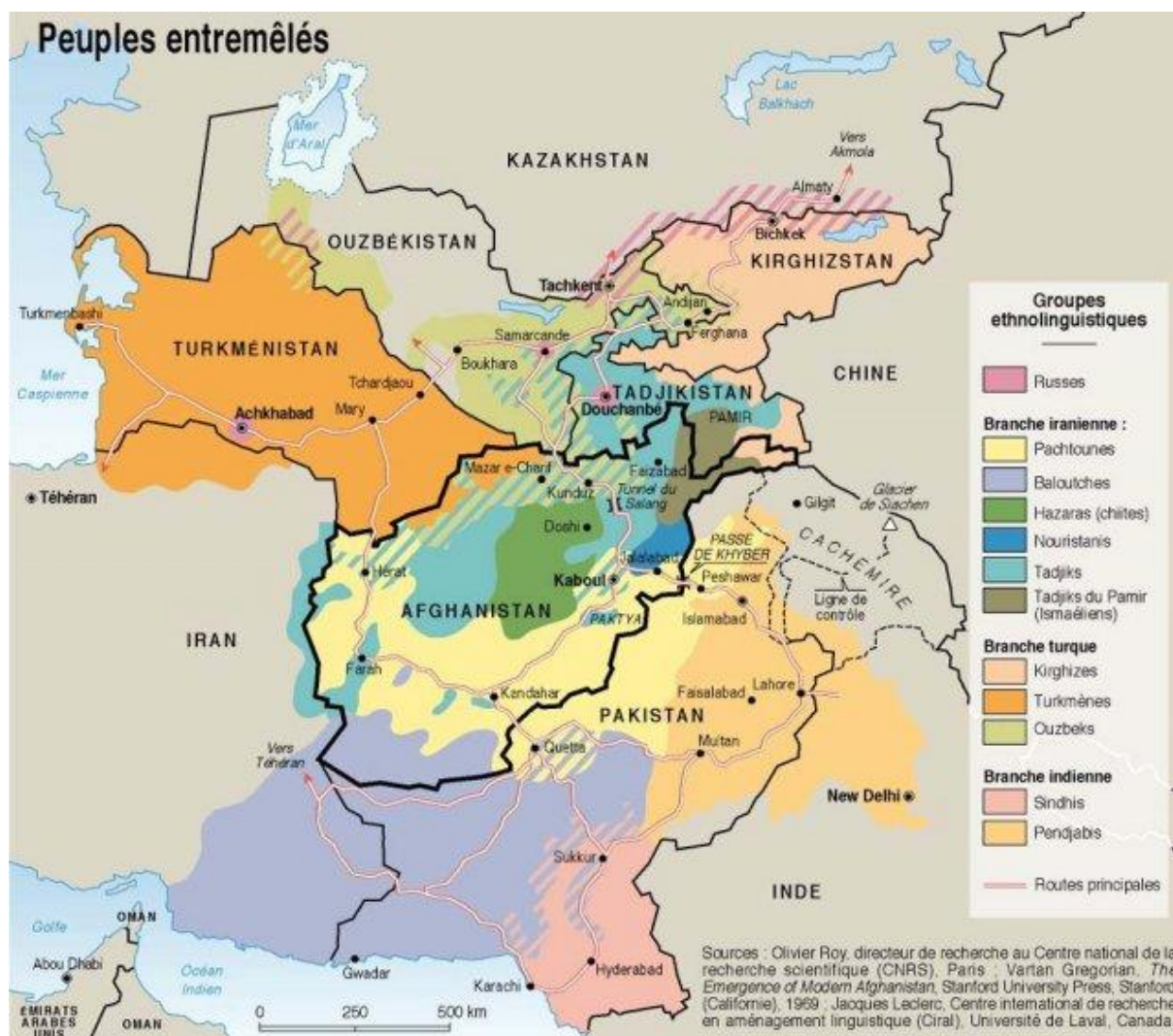
Annexe III : Actions sanitaires en faveur de l'Afghanistan.

Annexe IV : L'Afghanistan ou l'une des composantes d'un autre « Grand jeu ».

Annexe V : La diaspora afghane : un outil pour la Paix ?

Cartes et Chiffres.

Carte des groupes ethnolinguistiques.



La superficie de l'Afghanistan est de 652 230 km² pour une population de 29 millions d'habitants soit une densité de 44,6 hab/km² (la densité de la France est de 113,6 hab/km²). En 2025, la population devrait être de 48 millions d'habitants.

Les Pachtoune représentent 42 % (dont 30 % de nomades) de la population, les Tadjiks 27 %, Hazaras 9%, Ouzbeks 9 %, Turkmènes 3%, Aïmaks 4%, Baloutches 2 % et autres 4 % (Kirghiz et Nouristanis). L'Islam est la religion officielle : 80 % des afghans sont sunnites et 19 % chiïtes (Hazaras et Tadjiks). Tous les grands groupes (à l'exception des hazaras) sont établis de part et d'autre des frontières. Sur le plan linguistique, dari et pasho sont les langues officielles.

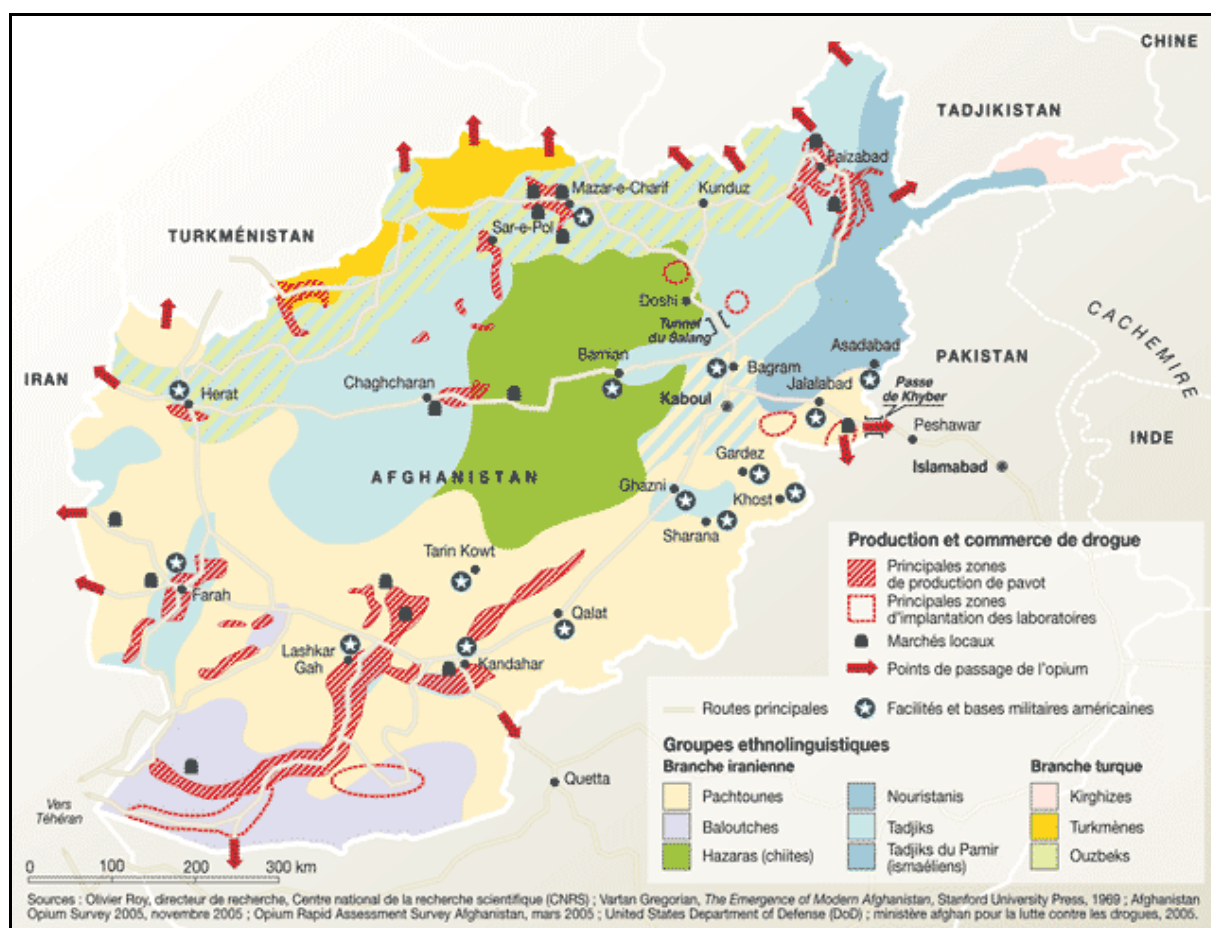
L'espérance de vie est 45,5 ans. Elle s'est accrue d'un an et demi depuis 2008. L'indice de fécondité est de 6,25 enfants par femme (ce taux est de 2,01 pour la France). Le taux de natalité est de 45,1 %. Toutefois, le taux de mortalité infantile est de 146,9 ‰ (3,8 ‰ pour la France). Les moins de 15 ans représentent 45,1 % de la population. En revanche, les plus de 65 ans sont relativement peu nombreux (2 % de la population).

Le PIB est de 561 \$ par habitant (45 868 \$/hab en France) soit en PPA 1 103 \$/hab (33 058 \$/hab en France). Le PIB s'élevait, en 2010, à 16,6 milliards de \$. L'inflation était de 5 %. La croissance était de 22,5 % ; Ce bon résultat est dû à une excellente récolte de céréales, à la bonne santé du secteur minier et le dynamisme du secteur tertiaire.

Le secteur primaire représente 32 % du PIB, le secteur secondaire 26 % et le secteur tertiaire 42 %. L'industrie est articulée au tour de trois domaines : industries artisanales, charbon et gaz naturel. L'économie afghane est artificielle car elle est placée sous perfusion internationale et soutenue par l'effort de guerre. Ce dernier ainsi que l'assistance civile internationale (22 milliards d'euros entre 2002 et 2008) ont des effets pervers sur l'économie locale en alimentant la corruption et l'inflation dans les villes (en particulier ; le foncier).

L'Afghanistan a une frontière de 1 206 km avec le Tadjikistan, 137 km avec l'Ouzbékistan, 744 km avec le Turkménistan, 936 km avec l'Iran, 2 430 km avec le Pakistan et 46 km avec la Chine.

Carte du trafic de drogue

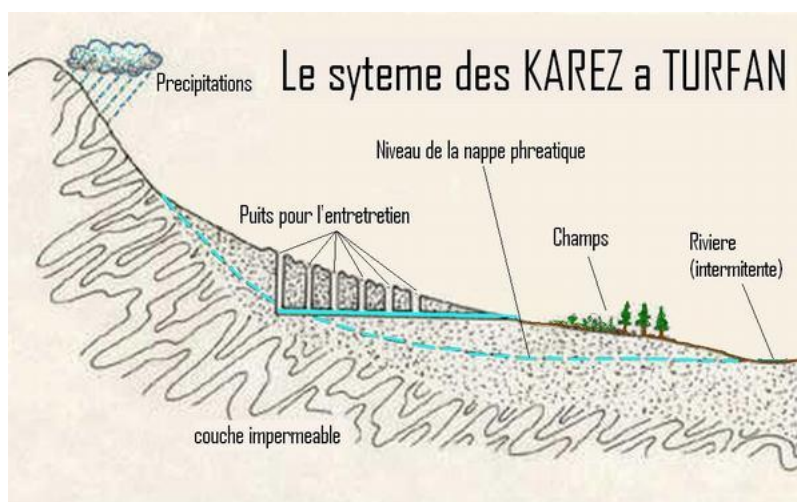


En 2004, la culture du pavot représentait 130 000 ha ce qui permettait de fabriquer 4 600 tonnes d'opium. L'Afghanistan produit 90 % de l'opium mondiale. Le trafic d'opium qui représentait 40 % du PIB, en 2007, ne représente plus aujourd'hui que 5 %.

Le Système d'irrigation KAREZ.

Ce système d'irrigation vieux de plus de 2000 ans ne se trouve qu'en Asie Centrale (Xinjiang, Afghanistan et Iran).

Son principe repose sur des galeries, creusées à la main, dont la longueur peut atteindre 10 km. Elles sont alimentées par la fonte des neiges. Il y a peu d'évaporation. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pompe. L'irrigation est réalisée grâce à l'effet de la pesanteur.



Actions sanitaires en faveur de l'Afghanistan.

La situation sanitaire en Afghanistan est déplorable.

Selon les statistiques sanitaires 2008 de l'OMS, l'espérance de vie à la naissance y est de 42 ans pour les hommes, 43 ans pour les femmes (au niveau mondial c'est 66 et 70 ans), avec une espérance de vie en bonne santé de 35 et 36 ans. Le quotient de mortalité juvénile s'élève à 257 décès pour 1000 naissances d'enfants vivants (65 dans le monde). Plus de la moitié des décès avant l'âge de cinq ans sont attribués à des diarrhées ou des pneumonies. La prévalence de la tuberculose est de 270 cas pour 100 000 habitants. En 2006, la dépense consacrée à la santé représente 5,4% du PIB de ce pays.

Aux longs délais d'accès aux centres de santé, pour des populations peu motorisées (76% de ruraux; 85% de la population est à plus d'une heure de distance de lieux de soins), il faut ajouter l'impossibilité aux femmes de consulter sans la présence d'un homme du clan ce qui double les frais de transports. Seulement 37% des grossesses ont recours à un professionnel de santé; 24% des naissances font l'objet de soins par des professionnels. On compte environ 2 médecins et cinq infirmières pour 10 000 habitants. Un tiers seulement des enfants de moins de deux ans sont convenablement vaccinés.

Dans un pays qui produit 90% de l'opium mondial, 1,5 millions d'usagers d'héroïne contractent et transmettent hépatites et Sida. Ce phénomène n'épargne pas femmes et enfants. Aux violences domestiques subies par les femmes s'ajoutent les troubles mentaux sévères et les suicides. A la précarité sanitaire s'ajoute l'insécurité routière, l'activité sismique, la carence en eau potable, la faillite des réseaux d'assainissement. La poliomyélite est toujours endémique, des épidémies de choléra ne sont pas exceptionnelles. Attentats, combats armés, enlèvements, assassinats menacent aussi habitants et voyageurs.

En août 2010, à la veille de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, l'OMS considérait que « *six millions de personnes, en Afghanistan, principalement des femmes ont besoin d'une assistance sanitaire. Environ deux tiers de ces personnes, soit 15% de la population totale, n'ont pas accès à des services de santé de base* ». La coalition Agency Coordinating Body for Afghanistan Relief (ACBAR...), représentant plus d'une centaine d'organisations humanitaires afghanes et internationales, considérait, en 2009, que le manque de moyens laissait encore mourir 200 000 enfants et 10 000 femmes enceintes par an par manque de soins élémentaires, d'eau potable et d'alimentation.

A ces nombreux problèmes, par quelles solutions commencer ?

Les premiers déterminants de l'état de santé d'une population relèvent de la situation économique, de l'instruction et de l'hygiène. Le programme alimentaire de l'ONU précisait en août 2010 que l'Afghanistan est le pays au monde où le risque d'insécurité alimentaire est le plus fort, au regard d'une douzaine d'indicateurs dont les événements climatiques, les conflits et la qualité des infrastructures.

L'accès aux soins en termes d'équipements et de personnels qualifiés est un deuxième aspect. L'Organisation Mondiale de la Santé, par exemple, préconisait, en avril 2010, d'améliorer l'accès aux soins aux communautés isolées et d'étendre la couverture sanitaire du pays, par l'envoi de médecins et d'infirmières dans des zones reculées, par l'organisation de campagnes de vaccination

La protection sociale serait le troisième pilier du dispositif. En octobre 2010, l’OMS précisait la nécessité de continuer à travailler avec les autorités sanitaires nationales afin de porter assistance aux populations vivant dans les zones les plus isolées. Un objectif était d’étendre la couverture sanitaire, notamment en pré positionnant du matériel médical dans les hôpitaux, afin de couvrir les besoins de 50 000 personnes et en sensibilisant les populations sur la lèpre et la tuberculose. Il était prévu une opération de déparasitage de 200 000 écoliers, combinée à une campagne nationale de vaccination contre la polio.

La Commission Européenne, dans le cadre de son Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) 2007-2010, a affirmé sa volonté de soutenir le gouvernement afghan pour atteindre un certain nombre d’objectifs relatifs à la santé, dont la réduction de la mortalité maternelle et infantile, qui est l’un des plus cruciaux. Le précédent programme avait aidé ce gouvernement à fournir un ensemble de services médicaux de base (Basic Package of Health Services – BPHS) dans dix provinces. C’est 20% du pays qui a ainsi été pourvu par la CE en soins primaires, action comparable à celles de la Banque Mondiale et des Etats-Unis. L’extension de la couverture en BPHS était donc prioritaire, ainsi que des actions ciblées sur la prévention et la prise en charge de maladies transmissibles comme le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose. A côté de ces dispositifs dit de santé primaire, la santé secondaire est représentée par un ensemble de services hospitaliers essentiels (Essentiel Package of Hospital Services – EPHS), mis au point afin de promouvoir une meilleure orientation des patients entre différents niveaux du système sanitaire dans les hôpitaux au niveau des districts, des provinces et des régions. C’est 20% du budget du PIP, soit 120 millions d’euros, qui étaient alloués à ces programmes. Des aides complémentaires sont régulièrement apportées au gré des événements, à partir d’un fonds de 35 millions d’euros.

Le gouvernement français n’est pas en reste. En juin 2008, une lettre d’intention entre Le Quai d’Orsay, l’Agence Française de Développement (AFD) et le réseau Aga Khan de développement indiquait que l’AFD allouerait une subvention de deux millions d’euros visant à la formation des personnels médicaux et paramédicaux de l’Institut médical français pour l’enfant, dotation à laquelle s’ajouteraient des prêts et des études de possibilité de programmes de soutien à diverses institutions sanitaires. Le Service de Santé des Armées (SSA), dans le prolongement de sa mission prioritaire de soutien médical des forces armées, participe à des actions humanitaires sur ordre gouvernemental. Une aide médicale aux populations est donc régulièrement apportée.

Mais la situation décrite appelle des actions humanitaires urgentes de nature multiple.

On peut citer les contributions de la Croix Rouge et de multiples organisations non gouvernementales (ONG). En principe, chaque institution cible des objectifs sanitaires précis. Les actions s’inscrivent dans un Plan d’action humanitaire (PAH) annuel, coordonné, visant à renforcer l’action des autorités afghanes.

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) est présent en Afghanistan depuis 1987. Ses effectifs y comptent 1540 collaborateurs dont 140 expatriés. Le CICR apporte son soutien à certains hôpitaux et à six centres de réadaptation physique destinés principalement aux victimes de mines terrestres. A cela s’ajoute la prévention de l’exposition aux munitions non explosées, et la réalisation de travaux de réhabilitation des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement.

Médecins du Monde (MDM) avec 34 personnes dont un expatrié, même un programme de réduction des risques auprès des usagers de drogues. Quelque 118 733 seringues et 34 295 préservatifs ont été distribués. 750 usagers de drogues sont suivis dans le cadre du programme. Il est prévu d’introduire des traitements de substitution par la Méthadone, pour 120 patients.

Après avoir quitté l'Afghanistan en juin 2004, suite à l'assassinat de cinq membres de son personnel, Médecins Sans Frontières (MSF) est de retour à Kaboul à l'hôpital *Ahmed Shah Baba*. MSF travaille actuellement à l'hôpital *Ahmed Shah Baba*, situé à l'est de Kaboul. Le projet de sa réhabilitation permettra de le convertir en hôpital de district et de prodiguer ainsi un large éventail de services médicaux, incluant des soins d'urgence. En 2004, suite à l'assassinat de cinq de ses volontaires, toutes les sections de MSF s'étaient retirées d'Afghanistan. Avec près de 80 volontaires expatriés et 1 400 employés afghans, MSF était présente dans 16 des 32 provinces afghanes. Les activités allaient du soutien aux réfugiés afghans - de retour après la guerre - à l'accès aux soins, notamment dans les zones les plus isolées - vaccination, soutien d'hôpitaux régionaux et provinciaux, approvisionnement en eau, hygiène - ainsi que des programmes spécialisés dans la nutrition, la santé materno-infantile, le traitement de la tuberculose et la santé mentale.

Action Contre la Faim (ACF) est sur place depuis 1995 avec 187 agents et 7 expatriés. Leur intervention concerne la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Cela comprend la formation d'acteurs de formation locaux, la distribution de matériels, en particulier des latrines. Ailleurs ils participent à des programmes alimentaires, y compris « nourriture contre travail ».

Les ONG participent aussi au débat politique et médiatique.

Evoquant les 1,2 milliards \$ alloués par le Pentagone aux troupes américaines, les ONG mettent en avant des études montrant que l'aide humanitaire représente moins de 10% des dépenses militaires réalisées par les troupes des pays donateurs. Le 28 janvier 2010, lors de la conférence de Londres, un appel de 14 ONG françaises déclarait que l'humanitaire n'est pas une arme de guerre, et que l'attribution des secours doit être impartiale, basée sur l'évaluation scrupuleuse des besoins vitaux de la population. « *Les ONG humanitaires françaises en Afghanistan appellent les insurgés, l'armée afghane et les forces de l'OTAN à respecter l'impartialité de l'action humanitaire au service des populations secourues* » pouvait-on lire.

Sortie de crise en Afghanistan : Eléments d'une initiative diplomatique régionale

Il apparaît opportun de définir, au moment même où se précisent les modalités d'une sortie de crise en Afghanistan, une stratégie diplomatique qui devrait, à terme, aboutir à l'établissement d'une « zone de paix » dans cette région d'Asie Centrale et du Sud Ouest ; elle passerait par la résolution des différends et des tensions intéressant l'Afghanistan et les Etats voisins.

I - RAPPEL DU CONSTAT DIPLOMATIQUE.

La crise afghane et la guerre qui s'y déroule depuis dix ans comportent des données qui s'imbriquent étroitement entre elles :

- a) Au-delà de la lutte tant interne que régionale dirigée contre Al Qaïda et les Talibans dans le but de porter atteinte au terrorisme international, l'Afghanistan bénéficie d'une aide multiforme de la Communauté internationale visant à la stabilisation politique par la démocratisation, à une réconciliation nationale, ainsi qu'au développement économique du pays ; un important programme d'éducation et de formation y est également consenti. On notera enfin les tentatives – assez décevantes jusqu'à présent – engagées contre la production et la consommation de drogue (on compte en effet 1 million d'adeptes en Afghanistan).
- b) La multiplicité des acteurs rend particulièrement complexe la menée à bien des réalisations projetées : les intervenants militaires (Etats-Unis - OTAN - autres pays), les Nations Unies et leurs Organisations, des ONG et des participants à titre bilatéral (pays occidentaux - Inde, Iran, Chine notamment).
- c) L'environnement régional est singulièrement brouillé, puisqu'il fait apparaître non seulement des éléments de relation conflictuels entre les Afghans et les pays voisins, mais aussi entre ces mêmes Etats, ainsi qu'il a été analysé dans le cours de l'exposé (Cf. II A 2) : Pakistan/Afghanistan - Inde/Chine - Iran/Pakistan - Pakistan/Inde. Ils tiennent notamment à des contestations territoriales et frontalières, souvent fort délicates à régler.
- d) S'ajoutant à ces conflits potentiels ou ouverts de nature bilatérale et régionale, des enjeux stratégiques de premier ordre sont observés, que la mondialisation accentue. Cette partie du continent asiatique, détentrice de métaux rares, à proximité de zones de production de gaz et de pétrole notamment en Caspienne suscite évidemment des convoitises, donc des rivalités.

La Russie soucieuse d'assurer des débouchés pour l'énergie qu'elle produit et d'en protéger les voies d'exportation, ainsi que les Etats-Unis conscients de l'importance de telles sources pour son approvisionnement y sont l'un et l'autre très attentifs et motivés.

En outre, Moscou tient à garder la main sur les « marches » de son territoire asiatique, alors que Washington se doit en tant que « première puissance mondiale » d'être particulièrement présente en Asie où se joue l'avenir du monde et dans laquelle se précisent progressivement les aspirations hégémoniques de deux puissances émergentes, la Chine et l'Inde.

Un tel espace géostratégique mérite d'autant plus l'attention que se pose à proximité immédiate de l'Afghanistan la question de la détention d'armes nucléaires : c'est le cas de l'Inde qui cherche à accroître son potentiel afin de conforter son arsenal vis-à-vis du Pakistan et de la Chine, du Pakistan dont on craint qu'il puisse être à la source d'une dissémination vers d'autres Etats, et, enfin, de l'Iran dont l'ambition nucléaire est sérieusement présumée.

- e) Sans doute convient-il d'y joindre le problème de la campagne menée conjointement par bien des Etats sous l'égide des Nations Unies contre le commerce de la drogue produite en Afghanistan et exportée tant chez les pays voisins - notamment l'Iran et la Russie - que dans le reste du monde ; engagement manifestement lié à la lutte conduite contre le terrorisme qui bénéficie des rentrées de ce trafic.

II - LA MARCHE VERS UNE CONFERENCE REGIONALE POUR LA PAIX ET LA COOPERATION.

Il est clair qu'une priorité s'attache pour les trois ans qui viennent à consolider le gouvernement afghan en place, parallèlement aux efforts déployés par la coalition pour briser Al Qaïda, défaire les Talibans ou en rallier les éléments modérés, et ainsi organiser une sortie de crise.

Cependant l'extrême complexité du dossier Afghan, les intérêts plurilatéraux de tous ordres en jeu, appellent dans le même temps la mise à l'ordre du jour des prémices d'une « conférence régionale pour la paix » dont l'objectif - même s'il devait rester lointain - serait d'avaliser une série d'accords bilatéraux politiques, ayant trait aux divers contentieux existants. Ainsi pourrait être confirmée une stabilisation de l'assise internationale de l'Afghanistan, victime pour une bonne part d'engagements qui lui sont extérieurs et correspondent à des intérêts éloignés des siens propres.

1. Les principaux acteurs :

Dans la perspective de la mise en route d'un tel processus diplomatique seraient en premier chef concernés :

- outre l'Afghanistan, les pays voisins ou proches : Pakistan, Iran, Inde, Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Kirghizstan ;
- les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité : Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie ;
- aux côtés de l'ONU, devrait être invitée l'Union Européenne en raison notamment de la contribution qu'elle apporte et apportera en matière de coopération civile ;
- des représentants de l'OTAN et de l'O.C.S. (Organisation de Coopération de Shanghai) pourraient y être "associés".

2. Modalités : une longue période de préparation

Une telle conférence serait un aboutissement et n'est envisageable que si elle est précédée d'un processus de rencontres et de négociations bi ou plurilatérales portant précisément sur les questions en suspens, destinées à œuvrer à leur résolution. Il n'est pas exclu que ces démarches mobilisent un long temps d'échange de vues et de discussions : elles sont en tout état de cause nécessaires. Il est patent, par exemple, que l'Inde s'en tient jusqu'à présent à des pourparlers bilatéraux avec le Pakistan sur la

question du Cachemire et n'entend pas modifier cette position. Peut-être, New Delhi accepterait-il, dans la perspective de cette conférence, la participation d'un facilitateur.

Bien entendu, plusieurs principes fondamentaux devront être respectés pendant toute cette période, tels que l'égalité souveraine des Etats, le refus de la menace, la non-ingérence dans les affaires intérieures, à l'instar de ceux qui président aux relations entre les Etats qui constituent l'O.S.C.E. (Organisation de Sécurité et de Coopération en Europe).

Les problèmes liés à la délimitation des frontières devront être examinés sur la base de principe de l'intégrité territoriale, ce qui impliquerait la reconnaissance par l'Afghanistan de la ligne Durand, mais, sans doute, également d'octroi par Islamabad et Kaboul d'une autonomie spécifique de chacune de leur province Pachtoun.

Ainsi que nous le voyons ce processus qui peut exiger des délais assez longs va au-delà de la définition d'un simple « partenariat avec l'Afghanistan » tel qu'il se construit actuellement sous l'impulsion des partenaires de la Coalition. L'imbrication des dossiers et des intérêts où l'Afghanistan est au centre de convergences multiples rend opportune et nécessaire une conception élargie et donc globale de la résolution des problèmes en cours.

D'autres forums devraient simultanément être organisés à titre plurilatéral afin d'instituer entre les pays concernés des coordinations dans le secteur économique, en particulier en matière d'énergie quant aux circuits d'acheminement du gaz et du pétrole. Une telle concertation pourrait s'appliquer aussi dans la lutte contre la production et le trafic de la drogue.

D'une manière générale, il importe de privilégier les pays asiatiques participants - place qui leur revient naturellement - dans les diverses rencontres ou négociations spécifiques, intéressant prioritairement leurs Etats¹. A cet égard la Chine, plutôt réticente à s'impliquer activement dans les problématiques qui ne sont pas liées directement à ses intérêts économiques, mériterait d'être encouragée par la Communauté internationale à s'investir plus avant dans cette entreprise de pacification des relations en Asie Centrale, engagement qui ne pourrait être que profitable à la situation politique dans ses provinces occidentales.

III - CONFERENCE POUR LA PAIX ET LA COOPERATION.

La dynamique ainsi créée devrait permettre à terme la tenue de ce que nous appelons "une conférence pour la Paix et la Coopération" de nature à garantir les conditions de relations pacifiées en cette partie du continent asiatique, à laquelle appartient l'Afghanistan, et qui assureraient une réelle stabilisation de ce pays.

1- Principe de travail que la diplomatie occidentale pourrait avoir à cœur d'appliquer, avec subtilité bien entendu, compte tenu de sa présence active en Afghanistan et dont il faudra faire valoir le bien fondé aux Américains qui, compte tenu de leurs engagements sur l'ensemble du continent asiatique, semblent actuellement éloignés d'un tel concept.

Trois thèmes essentiels seraient soumis aux participants :

- d'une part, l'approbation des règlements ou éventuellement la prise en compte des avancées intervenues dans les différentes négociations bi ou plurilatérales quant aux litiges et différends existants aujourd'hui,
- d'autre part, la conclusion entre les pays de la région d'un « pacte de non intervention militaire », consacrant ainsi l'instauration d'une paix durable, notamment en Afghanistan,
- enfin un volet ayant trait au développement de la coopération régionale en matière économique permettant d'appuyer concrètement les dispositions précédentes.

*

* *

Sans doute, ne faut-il pas sous-estimer l'importance des obstacles qui se présenteront lors de la mise en route d'un tel processus. C'est pourquoi, il importe qu'il soit amorcé dès l'année prochaine au cours d'un sommet - de préférence convoqué en Asie - afin que soit mis au point un cahier d'intentions, puisqu'il apparaît crucial que soit d'ores et déjà initié un tel engagement dès lors qu'il comporte d'importants enjeux régionaux. Il reviendrait alors à la diplomatie de l'Union Européenne, fort de l'expérience menée avec l'O.S.C.E., de se montrer particulièrement incitative à cet égard.

La diaspora afghane : un outil pour la Paix ?

L'Afghanistan, pays enclavé, a toujours ressenti l'extrême nécessité des échanges, voire de petites diasporas, avec l'étranger, dès le XIX^{ème} siècle.

Le roi Amanullah (1919–1929) fut le premier à envoyer des étudiants en URSS, en Allemagne, en Turquie et en France. C'est une particularité de l'Université afghane que d'être patronnée par des universités étrangères. La première faculté de médecine de Kaboul, sous le roi Nader Shah, fut affiliée à l'Ecole de médecine de Lyon. Avant l'invasion soviétique, les soviets construisirent et encadrèrent, en 1967, l'Ecole Polytechnique de Kaboul. On sait que l'Afghanistan a toujours eu d'étroites relations avec son voisin russe et joué un rôle de bascule entre Russie et Grande-Bretagne. De la même façon, les grands lycées de Kaboul dépendaient d'Etats étrangers ; le Lycée de garçons Istiqlal pour la France et la Nejetschule pour l'Allemagne. La Grande-Bretagne et l'Inde en patronnaient d'autres. Les lycéens apprenaient la langue du parrain et les meilleurs obtenaient des bourses pour poursuivre leurs études dans ces pays.

Le prince Douad, qui avait écarté du pouvoir le Shah Zaher, en 1973, n'a pas pu empêcher, en 1978, un coup d'état communiste, qui fut le point de départ de l'invasion soviétique. Personnels et encadrant des établissements d'enseignement, marqués du sceau de l'Occident, durent partir. Les membres menacés de l'intelligentsia, les professions libérales, les étudiants non affiliés au PDPA (Parti Démocratique du Peuple Afghan) partirent pour l'Occident. Avec eux, une grande partie de la population, non éduquée mais foncièrement musulmane, refusait cette domination athée, et partait en masse vers les pays frontières qui pouvaient les accueillir : le Pakistan et l'Iran. Ce fut la première grande vague d'émigration et de diaspora.

Le nouveau régime communiste voulu forger une élite scientifique et technique et aura avec l'URSS et les pays de l'Est d'importants accords d'échanges. L'URSS envoya en masse des enseignants dans les universités et les lycées afghans et une grande partie des cursus universitaires devait s'effectuer en URSS et dans les pays satellites. En 1986, il y avait 16 000 étudiants afghans à Moscou et d'autres dans les grandes villes du bloc de l'Est. En février 1989, les troupes soviétiques commencèrent à se retirer d'Afghanistan, jusqu'au retour des moudjahidines en 1992. Une deuxième diaspora s'ensuivit, de tous ceux qui s'étaient compromis avec l'URSS et tous ceux qui avaient été ou étaient encore en formation dans les pays soviétique et leurs alliés. Beaucoup d'afghans de la classe moyenne partirent à leur tour car ils ne se sentaient pas en accord avec une république devenue ultra fondamentaliste. Ce fut la deuxième vague d'émigration et de diaspora, compensée par des retours massifs, notamment d'iman, des musulmans partis en 1978.

Enfin, en septembre 1996, les talibans s'emparèrent de Kaboul et y imposèrent leur régime, proche de la terreur. La classe moyenne scolarisée, qui était restée au pays malgré les guerres civiles, et les minorités ethniques et religieuses menacées par l'extrémisme sunnite des talibans prirent le chemin de l'exile : Hazaras, chiites et ismaéliens en particulier. Ce fut la troisième vague de la diaspora.

De toutes ces vagues, on peut distinguer deux types de diasporas :

- 1) Une émigration forcée, populaire, massive, économico-religieuse, de proximité, vers l'Iran et le Pakistan ;
- 2) Une émigration sélective, plus élitiste, vers l'Occident.

La première représente, pour le Haut Comité des Réfugiés, dans les années 1980, le flux le plus élevé au monde : Afghans d'origine rurale, pachtoune vers le Pakistan (2 millions), Hazaras vers l'Iran (3,3 millions).

Les Hazaras, issus d'une région centrale montagneuse, sont très solidaires et en situation marginale. Ils sont chiites dans un pays qui compte 80 % de sunnites. Kaboul, qui déjoue leur révolte de 1892, a commis des atrocités, des massacres et a imposé une soumission violente aux Hazaras. A la fin des années 1970, ils migrent en masse vers l'Iran, avec d'autres ethnies afghanes. L'Afghanistan partage avec l'Iran la langue persane « Farsi » appelée « Dari ». A cause de cette langue commune (Pachtoune et Dari sont les deux langues nationales, mais le dari l'emporte à Kaboul) beaucoup de journaux, revues et livres à destination de l'Afghanistan sont fabriqués et édités en Iran, qui possède ainsi un vrai pouvoir culturel et éducatif sur les afghans. Par ailleurs, l'Iran aménage des routes transfrontalières pour l'accès des afghans chez lui, donne des facilités portuaires et passe des accords de zones franches frontalières avec l'Afghanistan. En Iran, la liberté est moins grande qu'au Pakistan mais il y a plus de travail dans la construction, les canalisations et l'agriculture. Les activités plus prestigieuses y sont interdites aux afghans. L'Iran fait sentir aux immigrés afghans qu'ils constituent une main d'œuvre laborieuse mais précaire. Rien n'y est fait pour recevoir les familles, pas de camps de réfugiés. Ceux qui sont appelés sont des hommes jeunes, seuls et vivants en milieu urbain.

Les kaboulis, les pachtoune et le patchwork des autres tribus parlant pachtoun, d'un niveau plus élevé, vont naturellement au Pakistan. Là bas, le terrain est largement préparé : dès la fin du XIX^{ème} siècle, des pachtoune afghans ont occupé des fonctions importantes aux Indes Britanniques. En 1947, après l'indépendance du Pakistan, une élite administrative d'origine afghane s'est installée et constitue un milieu d'accueil de premier choix. Trois millions d'afghans vivent au Pakistan aujourd'hui, regroupé en associations qui rappellent soit les villages d'où ils sont originaires, soit les quartiers urbains où ils vivent aujourd'hui. Comme en Iran, mais d'une façon beaucoup plus simple et humaine, c'est une diaspora « réversible » perméable, en perpétuel mouvement d'aller et retour.

Que peut-on retirer de cette première diaspora ? Pas grand-chose pour l'instant. Beaucoup reviendront quand l'Afghanistan connaîtra la paix. Une petite minorité y subit plutôt une influence négative dans les madras fondamentalistes et servent de recueil ou au renouvellement pour les insurgés. Dans l'ensemble, c'est une population pacifique établie en pays balouch ou pendjabi.

La diaspora vers l'Occident paraît beaucoup plus utile. La diaspora vers l'Europe s'est constituée peu à peu sur d'anciennes souches afghanes. Il n'y a pas de retours. En France, il y a 6 000 afghans sans compter les clandestins. Ils occupent des fonctions moyennes ou supérieures : activités tertiaires, universités, milieu médical. La langue française est difficile pour les afghans habitués à l'anglais, même si l'afghan Atir Kamini a obtenu le prix Goncourt en 2008. En Allemagne, les afghans sont très à l'aise. Sous l'égide de la communauté turque ; ils sont 150 000. Ils n'avaient pas besoin de visas jusqu'en 1980.

En Suisse : 3 000 afghans ; une élite ; une quasi aristocratie déclassée.

En Grande-Bretagne : 50 000 dont 30 000 à Londres.

En Hollande : 30 000 également.

En Autriche et en Belgique : 5 000 chacun.

En Australie, c'est un phénomène récent : quelques milliers partis de Grande-Bretagne.

En Russie : entre 100 000 et 150 000. Ils sont peu à avoir le statut de réfugiés ; beaucoup sont « sans papier ». Depuis janvier 2010, la diaspora afghane est reconnue officiellement en Russie.

En Inde : beaucoup d'étudiants sont accueillis dans les universités et laboratoires. L'Inde s'est récemment réengagée en Asie Centrale. Une diaspora est possible.

En Chine ? Quelques étudiants. La Chine joue un rôle de puissance neutre et bienveillante. Les Ouïghours ont des bases arrières en Afghanistan pour mieux jouer leur rôle de passeurs d'opium en Chine.

C'est sans doute aux Etats-Unis qu'il faut rechercher un exemple et une solution relativement efficace. Il ya 300 000 afghans aux Etats-Unis : 20 000 en Virginie, 40 000 dans la baie de San Francisco, 20 000 en Californie du Sud, beaucoup à New York et dans les Etats voisins. C'est une communauté active, assez intellectuelle, avec beaucoup d'artisan et d'entrepreneur. Cette diaspora est particulièrement visée pour la reconstruction en Afghanistan. Face à une pénurie de cadres, le Président Karzaï a lancé un appel à la diaspora ; appel parfaitement relayé aux Etats-Unis. Les membres aisés de la communauté afghane sont les plus grands contributeurs au développement de leur pays. Le gouvernement Karzaï leur a demandé de venir « renforcer » la société civile ; sont visés en particulier, médecins, juristes et architecte. De nombreux membres de la diaspora américaine se sont rendus en Afghanistan ces cinq dernières années et y ont crée leur propre organisation. Le secteur de l'éducation a reçu un appui massif de cette diaspora, pour construire des écoles et y accueillir plusieurs millions de jeunes. Des entrepreneurs afghano-américains créent de nouvelles entreprises et on assiste au retour d'éminents intellectuels afghans. Des programmes ont été créés : un programme américo-afghan, Afghan reconstruction Trust Fund, et surtout aidé par la Banque Mondiale, l'Organisation Internationale des Migrations/ retour des Afghans Qualifiés. Soixante hauts fonctionnaires sont partis dans la fonction publique afghane. La Banque Mondiale finance la rémunération et les dépenses des professionnels afghans de la diaspora qui souhaitent participer à la reconstruction. Le fonds de reconstruction et la Banque Mondiale offrent des subventions de 6 000 \$ pour des auto-emplois d'afghans de la diaspora voulant créer des micros et des petites entreprises personnelles. Des sociétés d'ingénieurs afghans, des sociétés afghanes de professionnels américains ont été créées et aidées par les Etats-Unis, pour favoriser le retour de cadres pour la reconstruction du pays, soit en revenant, soit en créant des associations de correspondants sur place. Des femmes cadres retournent en Afghanistan pour former des institutions de microcrédits, des lieux de soins pour femmes, des institutions pour renforcer le vote et la place des femmes et des droits de l'homme en Afghanistan. Cette société civile, qui constitue la diaspora, est assez souvent qualifiée et peut jouer dans ce pays, aujourd'hui en guerre, demain en post-conflit, un rôle très important dans la reconstruction, le développement et d'actualisation des principes démocratiques (droits de l'homme, égalité des sexes).

Les américains, premiers concernés (100 000 hommes en Afghanistan) ont pris les moyens de jouer, à fond, cette carte. L'Europe et la France peuvent-elles s'en inspirer ? Pour l'instant, nos pays n'exercent aucune pression connue pour le retour. C'est pourtant dès aujourd'hui qu'il faut reconstruire la paix et le développement en Afghanistan. Nous avons-nous aussi, 300 000 afghans évolués, sur notre territoire européen. Il faudrait agir. Quand et Comment ?

BIBLIOGRAPHIE

I - Ouvrages

A - Analyse des conflits, nouvelle conflictualité, contre-insurrection :

- Bricet des Vallons (dir.) : Faut-il brûler la contre-insurrection, Choiseul 2010.
- Capitaine Romain (Pseudo) : Rafale en Afghanistan, Ed. Vario 2008.
- Courrèges H.de, Givre P-J, Le Nen N. : Guerre en montagne, Economica, 2^{ème} Ed. 2010.
- Courrèges H. de, Germain E., Le Nen N. : Principes de contre-insurrection, Economica 2010.
- Daniel S. (dir.): Guerres d'aujourd'hui, Ed. Delavilla 2008.
- Desportes V. : La guerre probable, Economica 2007.
- Fortmann M., Hervouet G.(dir.) : Les conflits dans le monde (annuel) Québec, Presses de l'Université Laval.
- Francart L. : Maîtriser la violence, Economica 1999.
- Francart L., Dufour I. : Stratégies et décisions, Economica 2002.
- Galula De. : Contre-insurrection, théorie et pratique(1963), Economica 2008.
- Goya M. : Res militaris, de l'emploi des forces armées au XXI^e siècle, Economica 2010.
- Gray C. : La guerre au XXI^e siècle, Economica 2005.
- Greene R. : Stratégies, les 33 lois de la guerre, A contre courant 2010 .
- Haeri P. : De la guerre à la paix, Economica 2008.
- Montclos M.-A. de : Guerres d'aujourd'hui : les vérités qui dérangent, Tchou 2007.
- Ramel F., Holeindre J.-V. (dir.) : La fin des guerres majeures, Economica 2010.
- Rauffer X. : Les nouveaux dangers planétaires, CNRS Ed. 2009.
- Sir Rupert Smith : L'utilité de la force, Economica 2007.
- Sirvent P. : Les guerres modernes, Buchet Chastel 2009.
- Yakovleff M. : Tactique théorique, Economica 2007.

B - Afghanistan :

- Abou Zahab M., Roy O. : Réseaux islamiques : la connexion afghano-pakistanaise, CERI/Autrement 2002.
- Barry M. : Le royaume de l'insolence, l'Afghanistan 1504-2001. Flammarion 2002.
- Brigot A., Roy O. (dir.) : La guerre d'Afghanistan. Intervention soviétique et résistance, La Doc.F. n° 4785.
- Carrère d'Encausse H. : L'empire d'Eurasie, Fayard 2005.
- Chaliand G. : L'Amérique en guerre : Irak et Afghanistan, Ed. du Rocher 2007.
- Dombrowski P., Piernas S. : Géopolitique du nouvel Afghanistan, Ellipses 2005.
- Dorronsoro G. : La révolution Afghane, des communistes aux taliban, Karthala 2000.
- Dupaigne B., Rossignol G. : Le carrefour afghan, Gallimard Folio 2002.
- Dupuis-Deri F. : L'éthique du vampire : de la guerre en Afghanistan et de quelques horreurs de notre temps, Lux Ed. 2009.
- Fleury J : Le borbier afghan, Ed. Jean Picollec 2011.
- Giustozzi A. : Koran, Kalachnikov and Laptop : the neo-taliban insurgency in Afghanistan, Londres, Columbia University Press 2007.
- Jauffret J-C: Afghanistan 2001-2010, Autrement 2010.
- Hosseini K. : les cerfs-volants de Kaboul (roman) Ed. 10-18 2008.
- Hubac O., Anquez M. : L'enjeu afghan, André Versaille Ed. 2010.
- Khadra Yasmina : Les hirondelles de Kaboul (roman) Pocket 2004.
- Lagarde D. : Afghanistan, en finir avec la guerre, L'Express 2010.
- Lancelot A. : Burqas, foulards et minijupes, paroles d'Afghanes, Calmann-Levy 2008.
- Larouzière G.de : Journal de Kaboul ; Saint Pourçain Bleu autour 2009.

- Le Nen N. : Task Force Tiger, Economica 2010.
- Levesque J.: L'URSS en Afghanistan, de l'invasion au retrait, Complexe 1990.
- Merchet J-D : Mourir pour l'Afghanistan, Ed. Jacob-Duvernet 2008.
- Nivat A. : Lendemain de guerre en Afghanistan et en Irak, Livre de poche 2007.
- Ponfilly C.de : Massoud l'Afghan, Gallimard Folio 2001.
- Quentier A.: Afghanistan, au coeur du chaos, Denoël 2009.
- Rashid A. : L'ombre des taliban, Autrement 2001.
- Rashid A. : Le retour des taliban, Delavilla 2009.
- Rubin B.R. : L'Afghanistan sur le point de bascule, Ed. Nota bene 2009.
- Their J.A : The future of Afghanistan, Washington DC, US Institute of Peace 2009.
- Weber O.: Le faucon Afghan, voyage au pays des Taliban, R. Laffont 2001.

II - Documents divers

A - Revues françaises :

- Centre de doctrine de l'emploi des forces (CDEF) :
 - Revue *Doctrine Tactique* notamment n° 17, 2009 : l'emploi des forces terrestres en Afghanistan.
 - Revue *Héraklés*.
 - *Cahiers de la DREX : Cahiers de la recherche doctrinale, Cahiers de la Réflexion doctrinale*.
 - *Objectif doctrine*.
- Centre d'Etudes Stratégiques Aérospatiales :
 - *Etudes prospectives et Stratégiques*.
 - *Lettre du CESA*.
 - *Penser les ailes Françaises*.
- Centre d'Etudes Supérieures de la Marine :
 - *Bulletin d'Etudes de la Marine*.
 - *A la Hune*.
- Enseignement Militaire Supérieur :
 - *Cahiers de l'Enseignement militaire supérieur*, notamment N°6.
 - *Collection des Chercheurs Militaires* notamment N° 22 et 36.
- Institut de recherche stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM) :
 - *Cahiers de l'IRSEM* notamment N° 2 et 9.
 - *Etudes de l'IRSEM* notamment N° 1,2 et 4.
 - *Paris Papers N° 1*.
 - *Fiches de l'IRSEM* notamment N° 4.
- Revues françaises sur la Défense :
 - *Armées d'Aujourd'hui*.
 - *Défense (Union IHEDN)*.
 - *Revue de la Défense Nationale*.
 - *Défense et Sécurité Internationale*.
- Revues françaises Relations Internationales :
 - *Le monde diplomatique* (notamment *Manière de voir N° 110 : Imprenable Afghanistan*).
 - *Politique Etrangère (IFRI)* (N° 1 2010 notamment).
 - *Politique Internationale*.
 - *Revue Internationale et stratégique (IRIS)*.

- IFOP : IFOP/L'Humanité : L'approbation des Français et des américains concernant l'intervention militaire en Afghanistan. Février 2011 (site Ifop).

B - Quelques références étrangères :

- Dorransoro Gilles : Afghanistan at the breaking point, Carnegie Endowment for International Peace 2010.
- Finel Bernard I. : Planning a military campaign to support negotiations in Afghanistan oct 2010 ; www.smallwarsjournal.com
- Flynn Michael (US Forces) : State of Insurgency, ISAF 22/12/2009 (pwp)
- Jones S.G., Munoz A.: Afghanistan's local war, Rand corporation 2010
- *Journal de l'armée canadienne* www.forces.gc.ca)
- Kirk Thomas : Afghanistan reconciliation plans jan. 2011, smallwarsjournal.com
- Kuruc M.: Counterinsurgency: domestic politics by other means Jan. 2011, smallwarsjournal.com.
- Nagl J., Weiltz R. : Counterinsurgency and the future of NATO, *The Chicago Council on global affairs* oct.2010.
- Perry W.L., Gordon J.: Analytic support to intelligence in counterinsurgency, Rand Corporation 2008.
- United Nations Development Assistance Framework, Support of Afghanistan development strategy 2010-2013. (site NU)
- UNESCO : Needs and rights assessment, Inclusive education in Afghanistan 2009 (site Unesco)
- UNESCO: Country programming document: Afghanistan 2010-2011.
- World Bank: The Afghanistan investment climate in 2008. (site WB)
- Zweibelson B.: The US in Afghanistan dec.2010, smallwarsjournal.com

C - Sites des institutions européennes et internationales :

- Union européenne : www.europa.eu.int/comm/external_relations/afghanistan/intro/index.htm
- UNAMA : www.unama-afg.org/
- UNDP (PNUD) : www.undp.org.af/
- OTAN: www.nato.int/docu/update/2005/12-december/f1208a.htm
- HCR : www.unhcr.fr/cgi-bin/tehis/vtx/
- OMS: www.who.int/countries/afg/fr/
- FAO : www.fao.org/isfh/information-par-pays/afghanistan/fr
- Banque Mondiale:
https://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/AGFGHANISTAN/Images/afghan_mainlogocropped.jpg
- La Rouatière : <http://www.larouatiere.com>